



## INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE



# ENQUETE MODULAIRE INTEGREE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES 2ème ÉDITION (EMICoV 2011)

## RAPPORT PRELIMINAIRE



DANIDA - DANISH  
INTERNATIONAL  
DEVELOPMENT  
AGENCY (DANIDA)

**giz**



Juillet 2012

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT DE L'ANALYSE ECONOMIQUE  
ET DE LA PROSPECTIVE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE  
L'ANALYSE ECONOMIQUE  
(INSAE)

ENQUETE MODULAIRE INTEGREE SUR  
LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES  
2ème ÉDITION  
(EMICoV 2011)

RAPPORT PRELIMINAIRE



giz





Ce rapport présente les résultats préliminaires de la deuxième édition de l'Enquête EMICoV réalisée au Bénin sur la période novembre 2011 à janvier 2012 par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE). L'EMICoV 2 a bénéficié de l'appui financier du Gouvernement Béninois, du projet Millénium Challenge Account (MCA-Benin), du PNUD et de la Corbeille commune (Royaume du Danemark et République Fédérale d'Allemagne). L'INSAE saisit l'opportunité qui lui est offerte par la présente publication pour remercier les Partenaires Techniques et Financiers qui accompagnent le Bénin dans la réduction de la pauvreté.

Pour tous renseignements concernant l'EMICoV, contacter l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE), BP 323, Cotonou, Bénin (Téléphone (229) 21 30 74 48/21 30 82 44 ; Fax (229) 21 30 82 46 ; e-mail : [insae@insae-bj.org](mailto:insae@insae-bj.org); Internet : [WWW.insae-bj.org](http://WWW.insae-bj.org)).

**Ce rapport a été rédigé par :**

**Alexandre BIAOU**  
**Djabar Dine ADECHIAN**  
**Raïmi ESSESSINOU**  
**Eudes HOUNKPODOTE**

## Table de matière

Liste des tableaux .....	4
Liste des graphiques .....	5
Introduction .....	7
Caractéristiques des ménages et de la population enquêtée .....	8
Analyse diagnostique et évolution de la pauvreté au Bénin.....	12
Emploi et chômage.....	31
Consommation des ménages .....	37
Sécurité alimentaire.....	42
Microfinance .....	46
Foncier.....	53
Gouvernance et démocratie .....	55
Conclusion.....	61

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Structure (%) par âge et par sexe de la population des ménages .....	8
Tableau 2: Composition des ménages par milieu de résidence et selon les départements .....	9
Tableau 3: Niveau d'instruction de la population de 5 ans et plus selon les caractéristiques sociodémographiques .....	11
Tableau 4: Dépenses de consommation (F CFA) par tête en 2009 et 2011 .....	15
Tableau 5: Indicateurs macroéconomiques .....	16
Tableau 6: Indices de pauvreté monétaire suivant le milieu de résidence .....	17
Tableau 7: La pauvreté non monétaire suivant le milieu de résidence .....	18
Tableau 8: Indices de pauvreté monétaire par département .....	19
Tableau 9: Indices de pauvreté non monétaire par département .....	21
Tableau 10: Pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage .....	25
Tableau 11: Pauvreté et taille du ménage .....	26
Tableau 12: Incidence de pauvreté et sexe du chef de ménage .....	27
Tableau 13: Inégalité suivant le lieu de résidence et le département entre 2009 et 2011 .....	29
Tableau 14: Inégalité selon le sexe du chef de ménage entre 2009 et 2011 .....	30
Tableau 15: Taux d'activité selon les caractéristiques sociodémographiques de la population .....	32
Tableau 16: Dépenses de consommation et part du quintile le plus pauvre selon les caractéristiques sociodémographiques .....	38
Tableau 17: Part des différentes fonctions de consommation dans les dépenses totales selon le milieu de résidence et le département .....	41
Tableau 18: Proportion de ménages en insécurité alimentaire en 2011 .....	43
Tableau 19: Proportion de crédits sollicités dans les IMF .....	48
Tableau 20: Pourcentage de crédits accordés et satisfaction des besoins de la population selon les caractéristiques sociodémographiques .....	50
Tableau 21: Pourcentage de la population ayant un compte d'épargne et ayant participé à une tontine selon les caractéristiques sociodémographiques .....	52
Tableau 22: Investissement sur les parcelles et perception de la sécurité foncière .....	54
Tableau 23: Perception sur le fonctionnement et les différents maux de l'administration .....	57
Tableau 24: Perception sur la démocratie et ses principes fondamentaux .....	60

## Liste des graphiques

Graphique 1: Evolution de l'incidence de pauvreté entre 2009 et 2011 selon le milieu de résidence	17
Graphique 2: Etat d'aggravation de la pauvreté dans les départements entre 2009 et 2011 .....	20
Graphique 3: Etat d'aggravation de la pauvreté dans les communes entre 2009 et 2011.....	23
Graphique 4: Incidence du noyau dur de la pauvreté (%).....	24
Graphique 5: Contribution (%) des branches d'activité à la pauvreté en 2009 et 2011.....	28
Graphique 6: Taux d'activité selon le groupe d'âges, le sexe et le milieu de résidence en 2011 .....	33
Graphique 7: Contribution des secteurs d'activité à l'économie nationale en 2011.....	34
Graphique 8 : Evolution du taux de chômage au Bénin de 2006 à 2011 .....	35
Graphique 9: Taux de chômage selon le sexe, le milieu de résidence et le département .....	36
Graphique 10: Proportion de ménages en insécurité alimentaire.....	42
Graphique 11 : Pourcentage de ménages ayant bénéficié au moins une fois d'un prêt auprès des IMF en 2011.....	46
Graphique 12: Pourcentage de crédits accordés selon la branche d'activité de l'individu .....	49
Graphique 13 : Perception de la population sur les dysfonctionnements de l'administration (%).....	56

## **PERSONNEL DE L'ENQUETE**

### **Coordination Nationale**

M. Cosme VODOUNOU, Directeur Général (au moment de l'enquête, actuellement DG/AFRISTAT)

M. Alexandre BIAOU, Directeur Général Adjoint (actuellement DG/INSAE)

M. Djabar ADECHIAN, Directeur des Statistiques Sociales

Mme Agnès FLENON, Directrice Administrative et Financière (au moment de l'enquête)

Mme Awaou BACO BABA-MOUSSA (actuellement DAF/INSAE)

### **Equipe Technique**

M. Djabar Dine ADECHIAN

M. Appolinaire TOLLEGBE

M. Eudes HOUNKPODOTE

M. Raïmi ESSESSINO

M. Mouchitaba LAWANI

M. Jules DAGA

M. Evariste MISSIHOUN

### **Superviseurs**

M. Djabar Dine ADECHIAN

M. Appolinaire TOLLEGBE

M. Sylvestre DANSOU

M. Eudes HOUNKPODOTE

M. Raïmi ESSESSINO

M. Léontine SERIKI

M. Mouchitaba LAWANI

M. Claude ADJOVI

M. Clotaire YAMADJAKO

M. Jules DAGA

M. Evariste MISSIHOUN

M. Eudes CHOIGNIKA

M. Emmanuel GOUSSANOU

### **Consultant informatique**

M. Julio Calderon, Directeur Exécutif de SERPRO

### **Secrétariat**

Mme Bertille NOBIME, SP/DSS

Mme Souliath CHITOU, SP/DG

Mme Solange BADJAGOU, SP/DGA

Mme Ruth AKPLOGAN, SP/DAF

## **Introduction**

Ce rapport présente les résultats préliminaires de la deuxième édition de l'enquête EMICoV réalisée en 2011 par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique et financée par le Gouvernement du Bénin, le projet Millénum Challenge Account (MCA-Benin), le PNUD et la Corbeille commune. Il est intervenu après l'élaboration par le Gouvernement béninois de la troisième génération de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté couvrant la période 2011-2015 et a notamment permis d'actualiser les indicateurs de pauvreté et de conditions de vie des ménages dans le cadre de l'élaboration du premier rapport d'avancement de cette stratégie.

Au cours de cette opération, des informations ont été collectées auprès de 17 976 ménages répartis sur l'ensemble du territoire national. L'échantillon de l'enquête est représentatif au niveau national, départemental et au niveau communal. La représentativité est également assurée au niveau du milieu de résidence (urbain et rural). Les résultats sont significatifs au niveau national, au niveau du milieu de résidence (urbain et rural), au niveau des douze départements et des soixante dix sept communes du pays.

Les premiers résultats de cette importante enquête nationale présentés ici se limitent aux résultats d'intérêt le plus immédiat pour les responsables et administrateurs des programmes de lutte contre la pauvreté. Ils sont produits par département, milieu de résidence, sexe et niveau de vie. Le rapport final qui sera produit ultérieurement présentera les résultats détaillés ainsi que les analyses thématiques.



## Caractéristiques des ménages et de la population enquêtée

### Une population jeune à dominance rurale.

L'enquête a touché 17 976 ménages dans les 750 grappes de l'enquête EMICoV 2006.

Le tableau 1 présente la répartition de la population des ménages enquêtés par âge et par sexe. Au sein de ces ménages, l'enquête a dénombré 92 267 individus dont 45 515 (49,3%) hommes et 46 752 femmes (50,7%).

**Tableau 1 : Structure (%) par âge et par sexe de la population des ménages**

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
00-05	16,3	14,6	15,4	18,1	16,8	17,5	17,4	15,9	16,6
05-09	16,6	14,8	15,7	20,3	18,0	19,1	18,8	16,6	17,7
10-14	13,4	12,9	13,2	16,4	13,4	14,9	15,2	13,2	14,2
15-19	10,6	9,9	10,2	10,0	8,0	9,0	10,3	8,8	9,5
20-24	7,4	9,0	8,2	4,8	6,8	5,8	5,9	7,7	6,8
25-29	6,8	9,2	8,0	4,5	7,9	6,2	5,4	8,4	7,0
30-34	6,3	7,5	6,9	4,6	6,7	5,6	5,3	7,0	6,2
35-39	5,9	5,6	5,7	4,8	5,6	5,2	5,3	5,6	5,4
40-44	4,4	4,4	4,4	3,7	4,3	4,0	4,0	4,3	4,2
45-49	3,3	3,2	3,3	3,0	3,0	3,0	3,1	3,1	3,1
50-54	2,9	3,1	3,0	2,9	3,3	3,1	2,9	3,2	3,0
55-59	2,1	1,9	2,0	1,9	1,7	1,8	2,0	1,8	1,9
60-64	1,6	1,6	1,6	2,0	1,9	2,0	1,9	1,8	1,8
65-69	1,1	1,1	1,1	1,2	1,1	1,2	1,2	1,1	1,2
70-74	,9	,9	,9	1,1	,9	1,0	1,0	,9	1,0
75-79	,4	,3	,4	,6	,5	,6	,5	,5	,5
80+	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0
<b>Nombre de personnes</b>									
Non pondéré	17 754	18 485	36 239	27 761	28 267	56 028	45 515	46 752	92 267
Pondéré	1 765 801	1 840 800	3 606 601	2 471 412	2 514 962	4 986 374	4 237 213	4 355 762	8 592 975

Le tableau montre que la tranche d'âge dominante est le groupe des 5 – 9 ans quels que soient le sexe et le milieu de résidence. Le rapport de masculinité s'établit à 97,4 hommes pour 100 femmes au niveau national. Selon le milieu de résidence, on compte 96 hommes pour 100 femmes en

milieu urbain contre 98,2 hommes pour 100 femmes en milieu rural.

**Des ménages dirigés en majorité par des hommes avec une taille moyenne de 5,1 personnes.**

Le tableau 2 présente les proportions de ménages selon certaines caractéristiques telles que le sexe du chef de ménage, la composition et la taille du ménage. Trois ménages sur quatre (76,8%) ont à leur tête un homme, et près d'un quart sont dirigés par une femme (23,2%). Cette proportion de ménages dirigés par les femmes est légèrement plus élevée en milieu urbain

qu'en milieu rural (24,7% contre 21,9%). Les résultats selon les départements montrent respectivement que c'est dans le Mono, le Couffo (30,9%) et le Zou (30,8%) qu'on observe une prédominance des ménages dirigés par une femme tandis que dans l'Alibori et la Donga (respectivement 8,1% et 9,7%), le phénomène est moins fréquent.

**Tableau 2: Composition des ménages par milieu de résidence et selon les départements**

	Milieu de résidence		Départements												Bénin
	Urbain	Rural	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou	
<b>Sexe du CM</b>															
Femme	24,7	21,9	8,1	17,4	23,0	14,3	25,0	30,9	9,7	27,9	30,9	21,9	21,5	30,8	23,2
Homme	75,3	78,1	91,9	82,6	77,0	85,7	75,0	69,1	90,3	72,1	69,1	78,1	78,5	69,2	76,8
<b>Age des membres</b>															
Enfants < 5ans	15,3	17,3	18,6	17,8	16,7	17,1	14,9	16,8	15,6	14,1	16,1	16,8	17,4	16,1	16,5
Enfants 5-17 ans	35,5	40,3	40,4	40,6	35,8	41,8	40,5	42,6	40,6	30,8	39,2	36,2	38,4	39,6	38,3
Hommes 18 ans +	23,0	18,9	19,4	18,5	22,8	19,6	19,9	16,1	20,5	25,6	19,7	22,1	19,2	19,2	20,6
Femmes 18 ans +	26,2	23,5	21,6	23,0	24,7	21,5	24,7	24,4	23,3	29,6	25,0	24,9	24,9	25,1	24,6
<b>Statut migratoire</b>															
Non Migrants	70,6	88,5	95,5	89,7	69,2	81,3	81,7	93,6	88,5	60,5	87,6	76,8	88,7	85,5	81,0
Migrants retour	4,9	3,2	0,6	4,1	6,1	1,9	4,4	2,4	1,9	5,7	2,5	5,3	3,6	3,8	3,9
Migrants	24,6	8,4	3,8	6,2	24,7	16,8	13,9	4,0	9,6	33,8	9,9	17,9	7,7	10,7	15,1
<b>Nombre de membres habituels</b>															
1	12,1	9,4	3,3	6,2	13,4	7,4	11,1	10,3	5,1	16,0	11,8	11,9	6,4	10,5	10,6
2	10,0	8,5	5,6	6,7	10,5	6,0	10,8	9,2	5,0	12,2	11,0	8,4	9,8	8,3	9,1
3	14,3	12,4	12,1	7,6	15,8	9,4	10,7	15,0	5,7	15,4	14,7	14,3	13,6	14,9	13,3
4	16,2	13,9	10,4	11,1	16,6	12,3	15,1	14,6	9,7	17,7	16,8	15,2	15,3	15,7	14,9
5	14,1	14,9	13,3	11,9	15,8	12,9	14,8	16,1	15,3	14,2	15,4	13,7	16,3	14,9	14,5
6	11,7	12,0	12,8	12,1	10,4	11,9	13,7	10,1	10,7	11,0	12,6	12,8	13,0	12,2	11,8
7	7,8	9,0	11,7	10,6	6,6	10,3	10,0	7,4	10,4	6,2	7,2	8,7	8,0	9,3	8,4
8	5,2	6,4	6,9	9,1	4,9	7,9	6,2	5,2	9,3	3,6	5,4	5,8	7,0	5,1	5,9
9+	8,7	13,5	24,0	24,7	6,2	21,9	7,7	12,2	28,8	3,9	5,2	9,1	10,6	9,1	11,4
<b>Taille moyenne des ménages</b>															
	4,7	5,3	6,5	6,6	4,4	6,3	4,8	5,1	7,1	4,1	4,4	4,8	5,2	4,9	5,1

Les résultats concernant la taille du ménage montrent que la taille moyenne s'établit à 5 personnes et qu'elle varie de 4,7 en milieu urbain à 5,3 en milieu rural. Des disparités non négligeables s'observent au niveau spatial en ce qui concerne la taille des ménages. Dans la Donga (7,1), l'Atacora (6,6), l'Alibori (6,5), le Borgou (6,3%) et le Plateau (5,2), les ménages ont une taille nettement supérieure à la moyenne nationale. A l'opposé, on observe une prédominance des ménages à faible effectif dans les autres départements. Le département du Littoral comprend les ménages de petites tailles (4,1 personnes).

L'analyse du statut migratoire de la population montre que 15,1% de la population sont des migrants et 3,9% des migrants de retour. Il existe de fortes disparités suivant le milieu de résidence : 24,6% de la population urbaine sont des migrants contre 8,4% pour le milieu rural.

### **Une population en majorité à faible niveau d'instruction avec plus de la moitié des individus n'ayant pas dépassé le niveau primaire.**

Le niveau d'instruction d'une population est un élément important qui influence plusieurs variables socio-économiques. Au

niveau du questionnaire ménage, des questions ont été posées sur le niveau d'instruction et sur la fréquentation scolaire des personnes âgées de cinq ans ou plus. Le tableau ci-dessus présente la répartition de la population des ménages selon le niveau d'instruction atteint. Les résultats montrent que 42,2% de la population n'ont aucun niveau d'instruction et 50% de la population ont moins de 5 ans d'années d'étude c'est-à-dire n'ont pas terminé le primaire. La répartition par sexe des personnes n'ayant aucun niveau d'instruction indique que 32,1% de la population masculine n'ont aucun niveau d'instruction contre 51,8% au niveau de la population féminine. Globalement quelles que soient les variables d'identification (milieu/sexe), on compte peu d'individus ayant atteint un niveau d'instruction élevée (secondaire et supérieur) En effet, le niveau d'instruction diminue considérablement lorsqu'on tend vers le niveau supérieur (37,3% pour le niveau primaire et 2,5% pour le supérieur). Les départements de l'Alibori et de l'Atacora ont un niveau élevé de personnes non instruites respectivement 78,1% et 56,3%. Pour la scolarisation au primaire, les résultats montrent que trois enfants de 6 à 11 ans sur quatre (74,4%) sont inscrits au primaire. Le taux net de scolarisation au primaire est de 77,1% pour les garçons et 71,5% pour les filles. Le département de

l'Alibori présente le plus faible taux de scolarisation au primaire (37,0%).

**Tableau 3: Niveau d'instruction de la population de 5 ans et plus selon les caractéristiques sociodémographiques**

	Aucun	Primaire	Secondaire 1	Secondaire 2	Supérieur	Effectif	Nombre médian d'années d'études	Taux net de scolarisation au primaire (%)
<b>Départements</b>								
Alibori	78,1	16,7	4,2	0,9	0,1	5 137	4	37,0
Atacora	56,3	34,4	7,4	1,5	0,4	7 144	4	66,6
Atlantique	35,8	38,4	15,9	5,5	4,4	8 046	5	79,8
Borgou	53,0	31,0	11,3	3,4	1,4	7 376	5	63,0
Collines	41,6	41,7	13,1	3,1	0,5	5 669	5	82,0
Couffo	45,3	38,1	13,2	2,8	0,6	5 136	5	79,0
Donga	48,8	38,3	10,1	2,2	0,7	4 774	4	75,1
Littoral	16,8	38,8	23,2	11,2	10,1	6 868	7	82,9
Mono	32,9	47,7	14,6	3,7	1,1	4 228	5	89,0
Ouémé	33,2	43,6	15,4	5,8	2,0	7 898	5	82,2
Plateau	49,1	37,4	10,4	2,5	0,6	4 401	4	74,7
Zou	43,7	38,1	13,7	3,8	0,7	7 558	5	82,5
<b>Milieu de résidence</b>								
Cotonou	16,8	38,8	23,2	11,2	10,1	6 868	7	82,9
Autre urbain	34,2	38,9	17,2	6,5	3,2	22 831	6	78,9
Ensemble urbain	29,2	38,8	18,9	7,8	5,2	29 699	6	79,8
Rural	52,0	36,2	9,5	1,9	0,4	44 536	4	71,2
<b>Sexe</b>								
Homme	32,1	41,8	16,3	6,1	3,7	36 156	5	77,1
Femme	51,8	33,1	10,9	2,9	1,3	38 079	5	71,5
<b>Age des membres</b>								
Enfants 5-17 ans	22,0	61,9	14,7	1,3	0,0	32 538	4	74,4
Hommes 18 ans +	43,6	23,0	16,4	10,1	6,9	18 927	8	
Femmes 18 ans +	69,3	15,0	9,6	4,0	2,1	22 770	7	
<b>Bénin</b>	<b>42,2</b>	<b>37,3</b>	<b>13,5</b>	<b>4,4</b>	<b>2,5</b>	<b>74 235</b>	<b>5</b>	<b>74,4</b>

---

## Analyse diagnostique et évolution de la pauvreté au Bénin

---

### **Une méthodologie de calcul appropriée.**

L'analyse multidimensionnelle de la pauvreté distingue généralement les approches objective et subjective de la pauvreté. Dans le premier cas, le niveau de pauvreté est mesuré par des instruments appropriés : seuil de pauvreté monétaire, scores des conditions de vie (indices composites), indicateurs des potentialités. Dans le second cas, il est considéré comme pauvres, ceux qui se sentent ainsi dans un contexte donné. Les raisons peuvent alors en être diverses : insuffisance d'argent pour se procurer un produit donné (aspect monétaire), désir d'être au même niveau de vie que le voisin (aspect conditions de vie), envie de relations sociales équivalentes à celles du voisin. Au lieu de déterminer le niveau de pauvreté de façon objective par des indicateurs mesurant le niveau de vie, les conditions de vie, ou l'état des potentialités, on cherche à l'obtenir à partir des opinions des individus sur leur propre situation relative. Cette approche subjective basée sur la façon dont les ménages perçoivent leur situation, ou se

perçoivent comme pauvres, vient de la nécessité de savoir comment est vécue la pauvreté et quelles interventions pourraient être mise en œuvre pour la réduire.

### **Pauvreté non monétaire, un concept multivarié qui recouvre la pauvreté d'existence et la pauvreté en termes d'actifs.**

La pauvreté non monétaire recouvre la pauvreté d'existence et la pauvreté en termes de patrimoine ou d'actifs. La première consiste à définir la pauvreté à partir des conditions matérielles d'habitation. Comme le soulignent Razafindrakoto et Roubaud (2001), c'est une approche objective non monétaire qui analyse la pauvreté sous l'angle de résultats et non de moyens. Dans le second cas, la pauvreté est analysée à partir des actifs du ménage.

L'analyse de la pauvreté non monétaire repose sur la construction d'un indice composite de niveau de vie basée sur les variables de conditions de vie et de patrimoine des ménages. A cet égard, on exploite les travaux de Filmer et Pritchett (1998, 2001), Hammer, (1998), Sahn et

Stifel (2001), Asselin, (2001) ; Pradhan, Sahn et Younger, (2002) et ceux de Vodounou et Ahoey (2002) pour réaliser une analyse en composante principale (ACP) et retenir le premier axe factoriel.

L'indice composite de niveau de vie correspond aux coordonnées des ménages sur le premier axe qui peuvent prendre des valeurs positives et négatives. Le sens du premier axe n'a aucune importance dans la mesure où les ménages pauvres peuvent avoir des coordonnées négatives ou positives

Pour que le premier axe factoriel puisse être interprété comme un axe de niveau de vie, il faudrait que toutes les variables utilisées pour sa détermination classent les

ménages de la même façon. C'est le principe COPA « Cohérence ordinale par rapport au premier axe », Asselin, 2001.

L'application de ce principe qui améliore l'approche de Filmer et Pritchett (1998), a conduit à la sélection selon le milieu de résidence des variables pour le calcul.

L'indice de richesse est la moyenne pondérée des variables indicatrices centrées et réduites correspondant aux variables retenues. Comme les variables indicatrices prennent la valeur 1 ou 0 selon que le ménage dispose ou non du bien considéré, on en déduit que la non possession réduit l'indice composite.

#### Encadré 1: Pauvreté non monétaire

**Elle combine la pauvreté des conditions de vie et celle basée sur les actifs.**

**Pauvreté des conditions de vie (PCV) :** C'est une approche de la pauvreté définie en termes de privation relative qui a d'abord été développée par Peter Townsend puis, avec une démarche différente, par Paul Dickes. Elle cherche à repérer un certain nombre de difficultés, de manques ou de privations dans différents domaines des conditions d'existence des ménages. Cette mesure est objective mais non monétaire. Ces domaines peuvent renvoyer à une pauvreté de nature "existentielle" (alimentation, logement par exemple) ou de nature "sociale" (relations, emploi, loisirs, ...). Pour la sélection des pratiques concrètes observées, certains auteurs ont proposé de recourir à différents critères, par exemple : un critère objectif correspondant au fait que les pratiques examinées sont diffusées dans la majorité de la population et un critère social, correspondant au fait que les manques sont considérés comme défavorables ou inacceptable par la majorité de la population. Dans le domaine du logement, il peut s'agir par exemple du fait de ne pas avoir l'usage privatif d'un WC ou d'une douche, ou d'habiter dans un logement humide ; pour l'alimentation, ne pas avoir mangé de viande ou de poisson la plupart des jours de la semaine ; dans le champ des privations sociales, avoir été au chômage, occuper un emploi précaire, ne pas pouvoir offrir de cadeaux, etc. On le voit, la mise en œuvre de cette approche soulève de redoutables difficultés et réserve une large place aux choix, nécessairement conventionnels des chercheurs et des concepteurs d'enquête.

**Pauvreté en termes d'actifs (PA) :** Cette forme de pauvreté permet d'apprécier le niveau de vie du ménage à partir de ces actifs. Cet indicateur appréhende également une forme structurelle de la pauvreté,

car portant sur un stock qui n'est pas facile à détruire par les chocs conjoncturels.

L'indice composite de niveau de vie  $A_i$ , ainsi obtenu pour le ménage  $i$  est la moyenne arithmétique des catégories auxquelles il appartient. Cet indice s'écrit :

$$A_i = \sum_{j=1}^K \lambda_j a_{ij}$$

où les  $\lambda_j$  sont les pondérations des variables initiales et  $a_{ij}$  prend la valeur 1 si le ménage  $i$  appartient à la catégorie  $j$ , valeur centrée et réduite par la moyenne et l'écart-type calculés sur l'ensemble des données disponibles.

Pour l'analyse de la pauvreté monétaire, l'indicateur de niveau de vie est représenté par les dépenses de consommation des ménages sur la base desquelles les indices de pauvreté sont calculés suivant les caractéristiques socioéconomiques et

démographiques du chef de ménage et les niveaux géographiques afin de produire les cartes de pauvreté qui constituent à la fois un outil de spatialisation du niveau de vie des populations et de rationalisation des interventions.

#### **Encadré 2:** Pauvreté monétaire

Selon l'approche monétaire, l'indicateur de niveau de vie est le revenu du ménage. Il est défini comme la somme des revenus en espèces et en nature, qui en règle générale, sont de nature récurrente et sont reçus régulièrement par le ménage ou par ses membres à intervalles de temps inférieurs ou égaux à un an. Son utilisation suppose que les problèmes relatifs à leur périodicité soient résolus. Le choix doit préciser s'il s'agit du revenu mensuel (par exemple le mois précédant l'enquête), du revenu annuel (revenu sur l'année de l'enquête pour une enquête rétrospective ou à passages répétés) ou alors du revenu permanent. Ce dernier, qui par définition tient compte du revenu durant tout le cycle de vie de l'individu serait la meilleure mesure, car il permet d'éviter de considérer comme pauvre des individus qui n'éprouvent que des difficultés passagères à cause par exemple de certaines anticipations ou de problèmes conjoncturels ; ceci pose la problématique de la pauvreté transitoire et de la pauvreté structurelle.

Cependant, les difficultés de recueillir des estimations fiables sur le revenu incitent les statisticiens à se tourner vers la consommation finale qui est souvent mieux appréhendée sur le plan statistique. Selon Paxson (1992) et Deaton (1997), la collecte de données sur le revenu est généralement moins aisée que celle sur la consommation. Les données sur la consommation sont relativement plus récentes, par conséquent plus fiables, car la période de référence de la plus importante proportion des biens consommés (biens non durables) est généralement plus courte, de l'ordre d'une semaine ou d'un mois. Du fait de son caractère saisonnier, le revenu est généralement référé à l'année, par conséquent, les erreurs de déclaration et de mesure liées à cette variable sont plus importantes. Un autre argument, plus théorique qui milite également pour l'utilisation de la consommation comme indicateur du niveau de vie, c'est que c'est la consommation qui procure du bien-être et non le revenu.

## Situation de la pauvreté au Bénin entre 2009 et 2011

Sur le plan empirique, la pauvreté est analysée suivant une approche monétaire avec la dépense par tête comme indicateur de niveau de vie, et suivant une approche non monétaire fondée sur un indice composite de niveau de vie construit sur la base des conditions d'habitation et du patrimoine des ménages. Les données publiées ici sont tirées de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie de Ménages (EMICoV) au Bénin de 2009 et 2011.

### Consommation des ménages : une contraction entre 2009 et 2011

La consommation des ménages est un indicateur de niveau de vie utilisé pour apprécier la pauvreté monétaire. Il faut signaler que la consommation des ménages est mesurée à partir des données

d'enquêtes. Toutefois, la comptabilité nationale permet d'obtenir la consommation finale des ménages. Si les deux sources ne permettent pas d'aboutir aux mêmes résultats, il est nécessaire de s'assurer de la cohérence entre ces deux sources. Dans le cadre de la présente analyse, bien que cette précaution ait été observée, l'analyse se fonde sur l'utilisation de la consommation des ménages provenant des enquêtes. L'analyse de l'évolution de la consommation des ménages entre deux périodes permet d'apprécier la dynamique du niveau de vie. Entre 2009 et 2011, la dépense annuelle par tête est passée de 220 444 FCFA à 227 064 FCFA. Si l'on élimine l'effet prix entre les deux périodes, il est loisible de constater un repli dans la consommation des ménages passant de 220 444 FCFA à 216 547 FCFA, soit une baisse de 2%. Ce repli peut être assimilé à une baisse du niveau de vie entre 2009 et 2011.

**Tableau 4: Dépenses de consommation (F CFA) par tête en 2009 et 2011**

	Dépenses par tête 2009	Dépenses par tête 2011	Dépenses par tête 2011 déflatées au prix de 2009	Evolution du niveau de vie
Urbain	311 400	328 516	313 300	0.6%
Rural	167 999	153 953	146 813	-12.6%
Bénin	220 444	227 064	216 547	-1.8%

Source : INSAE, EMICoV 2010 et 2011

La baisse du niveau de vie a été plus perceptible en milieu rural où les dépenses de consommation ont chuté de 19%

comparativement au milieu urbain où une baisse de 3% a été observée au niveau de la consommation finale entre 2009 et 2011.



Les données provenant de la comptabilité nationale indiquent un ralentissement de la consommation finale des ménages. Le taux de croissance de la consommation finale des ménages est, en effet, passé de 3% en 2009 à 2,8% en 2011. Ce ralentissement de la consommation finale des ménages

résulte d'une inflation entre 2009 et 2011 de près de 4,9% et d'une baisse de la consommation finale. En effet, à revenu égal entre deux périodes, la hausse des prix ne suffit pas à elle seule à détériorer le pouvoir d'achat.

**Tableau 5: Indicateurs macroéconomiques**

	2009	2010	2011
PIB/Tête (en FCFA)	340 272	342 007	349 058
Taux croissance consommation finale	3,0	3,0	2,8
Taux d'inflation (%)	2,2	2,1	2,7

Source : INSAE

## Pauvreté monétaire au Bénin : une aggravation entre 2009 et 2011

Pour l'analyse de la pauvreté monétaire, l'indicateur de niveau de vie utilisé est la dépense de consommation par tête. Il est ensuite comparé au seuil de pauvreté déterminé pour obtenir le statut de « pauvre » ou de « non pauvre » d'un ménage. Cette approche est analysée selon les indicateurs habituels que sont l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté. Ces indicateurs ont été calculés en référence à des seuils de

pauvreté qui s'établissent respectivement à 138 754 FCFA par tête et par an en 2009 et à 120 839 FCFA en 2011. Entre 2009 et 2011 la proportion de personnes pauvres (P<sub>0</sub>) s'est accrue de 1 point, passant de 35,2% en 2009 à 36,2% en 2011. La profondeur de la pauvreté (P<sub>1</sub>), a quant à elle enregistré une amélioration sensible, passant respectivement de 0,104 en 2009 à 0,098 en 2011. Les inégalités parmi les pauvres (P<sub>2</sub>) se sont réduites de 0,045 en 2009 à 0,039 en 2011. La pauvreté monétaire au Bénin est plus prépondérante en milieu rural (voir figure 1 ci-après).

### Encadré : Définition des indicateurs de pauvreté

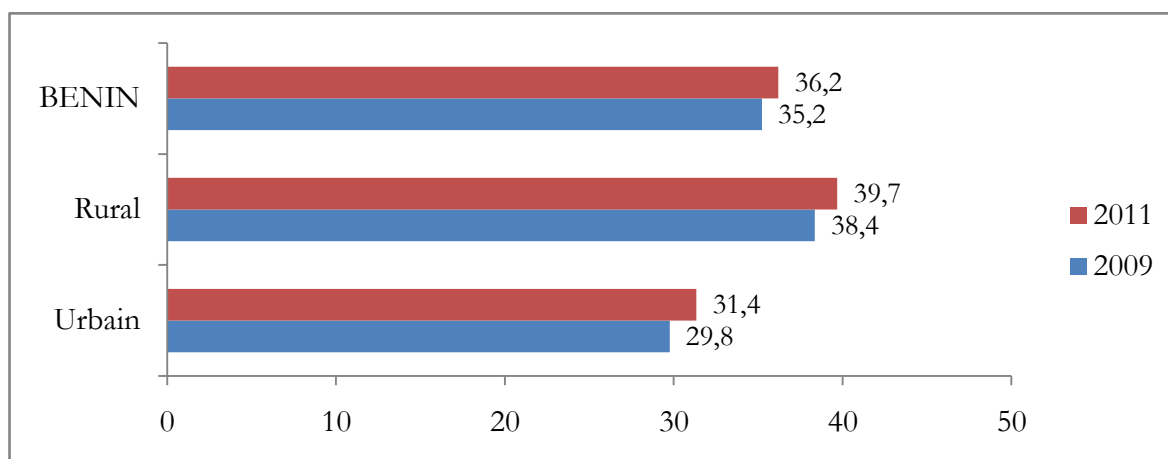
L'incidence de la pauvreté globale (P<sub>0</sub>) est le pourcentage de la population (ou de ménage) qui n'arrive pas à couvrir ses besoins alimentaires et non alimentaires représentés par le seuil de pauvreté. Généralement, P<sub>0</sub> est présenté en pourcentage.

La profondeur de la pauvreté (P<sub>1</sub>) indique la distance à laquelle les ménages se trouvent de la ligne de pauvreté. Elle enregistre le déficit collectif moyen de revenu ou de consommation par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population.

La sévérité de la pauvreté (P<sub>2</sub>) donne des indications sur l'écart de pauvreté, mais surtout mesure l'inégalité parmi les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à une plus grande distance du seuil de pauvreté. La prise en compte de la sévérité permet d'évaluer les conditions de vie des plus pauvres qui ne peuvent pas sortir de la pauvreté sans action ou assistance extérieure.

Source : INSAE, TBS 2010, Tome 2

**Graphique 1: Evolution de l'incidence de pauvreté entre 2009 et 2011 selon le milieu de résidence**



En effet, bien que l'aggravation de la pauvreté soit plus marquée en milieu urbain, elle reste prédominante en milieu

rural où près de 40% des individus sont touchés.

**Tableau 6: Indices de pauvreté monétaire suivant le milieu de résidence**

	2009			2011		
	P <sub>0</sub> (%)	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>	P <sub>0</sub> (%)	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>
Urbain	29,76 (0,000)	0,085 (0,000)	0,036 (0,000)	31,35 (0,024)	0,088 (0,000)	0,036 (0,000)
Rural	38,36 (0,000)	0,116 (0,000)	0,050 (0,000)	39,69 (0,022)	0,105 (0,000)	0,040 (0,000)
<b>Ensemble</b>	35,21 (0,020)	0,104 (0,000)	0,045 (0,000)	36,20 (0,016)	0,098 (0,000)	0,039 (0,000)

Source : INSAE, EMICoV 2010 et 2011 / NB : ( ) = Erreur standard de la moyenne

### **Pauvreté non monétaire : une quasi stagnation au niveau national avec un recul observé en milieu rural**

L'approche non monétaire de la pauvreté est appréhendée à travers un indice composite de niveau de vie. Cet indicateur traduit l'ampleur des privations en termes de confort général du logement, de

possession de biens durables et d'hygiène. Cette forme de pauvreté a touché 30,2% de la population béninoise en 2011 contre 30,8% en 2009. Par ailleurs, bien que le milieu rural soit plus touché par la pauvreté non monétaire (à l'image de la pauvreté monétaire), les ménages ruraux ont connu une amélioration de leurs conditions en 2011 par rapport à 2009 (l'incidence est passée de 35,2% à 32,9%), contrairement

aux ménages urbains qui ont enregistré une aggravation. (voir tableau 4).

Le recul progressif de la pauvreté non monétaire ces dernières années est signe d'une amélioration dans l'accès aux

infrastructures de base. En effet, l'incidence de la pauvreté non monétaire est passée de 42% en 2006 à 30% en 2011, soit une baisse de 12 points.

**Tableau 7: La pauvreté non monétaire suivant le milieu de résidence**

	2009			2011		
	P <sub>0</sub> (%)	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>	P <sub>0</sub> (%)	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>
Urbain	23,15 (0,000)	0,087 (0,000)	0,046 (0,000)	26,37 (0,023)	0,094 (0,000)	0,050 (0,000)
Rural	35,24 (0,000)	0,150 (0,000)	0,084 (0,000)	32,88 (0,021)	0,140 (0,000)	0,092 (0,000)
Ensemble	30,84 (0,020)	0,127 (0,000)	0,070 (0,000)	30,16 (0,016)	0,121 (0,000)	0,074 (0,000)

Source : INSAE, EMICoV 2010 et 2011 / NB : ( ) = Erreur standard de la moyenne

### **Pauvreté monétaire suivant les départements : onze (11) départements sur douze (12) ont connu une aggravation entre 2009 et 2011**

L'année 2011 a été marquée par une légère dégradation des conditions de vie des ménages dans les départements. En effet, la pauvreté monétaire a touché plus de 40% de la population dans les

départements du Couffo (46,6%), des Collines (46,1%), du Mono (43,5%), et du Zou (41,5%). Par contre, d'autres départements ont eu une incidence de pauvreté en-dessous de la moyenne nationale. Au nombre de ces départements, il convient de citer le Borgou (31,5%), le Littoral (25,9%) et l'Ouémé (25,4%) qui ont affiché une incidence de plus de quatre points de pourcentage en moins par rapport au niveau national.

**Tableau 8: Indices de pauvreté monétaire par département**

	2009			2011		
	P <sub>0</sub> (%)	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>	P <sub>0</sub> (%)	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>
<b>Alibori</b>	35,73	0,111	0,050	36,29	0,092	0,033
<b>Atacora</b>	36,05	0,107	0,046	39,74	0,096	0,034
<b>Atlantique</b>	36,93	0,111	0,048	39,01	0,115	0,048
<b>Borgou</b>	28,92	0,095	0,045	31,46	0,079	0,028
<b>Collines</b>	44,16	0,142	0,064	46,07	0,122	0,047
<b>Couffo</b>	46,47	0,136	0,055	46,58	0,133	0,056
<b>Donga</b>	31,27	0,088	0,037	36,64	0,095	0,034
<b>Littoral</b>	23,92	0,059	0,022	25,88	0,072	0,031
<b>Mono</b>	46,47	0,143	0,059	43,53	0,113	0,042
<b>Ouémé</b>	24,27	0,057	0,020	25,43	0,061	0,023
<b>Plateau</b>	32,69	0,088	0,037	36,01	0,108	0,047
<b>Zou</b>	41,24	0,128	0,057	41,49	0,126	0,054
<b>Ensemble</b>	35,21 (0,020)	0,104 (0,000)	0,045 (0,000)	36,20 (0,016)	0,098 (0,000)	0,039 (0,000)

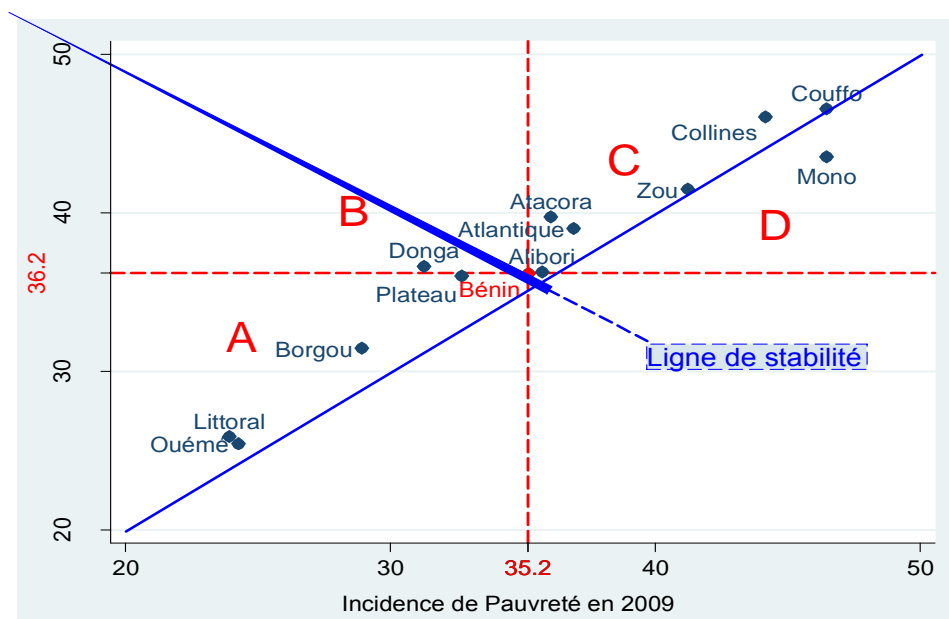
Source : INSAE, EMICoV 2010 et 2011 / NB : ( ) = Erreur standard de la moyenne

L'incidence de la pauvreté a connu une aggravation dans la plupart des départements sauf dans le département du Mono (-3 points) qui a enregistré une amélioration en 2011 par rapport à la situation de 2009. Les départements de la Donga (+5,4 points) de l'Atacora (+3,7 points), du Plateau (+3,3 points), du Borgou (+2,5 points), de l'Atlantique (+2,1

points) ont connu une aggravation au dessus de celle enregistré au niveau national (+1 point) (voir tableau 5).

Par ailleurs, il faut noter une baisse des inégalités parmi les pauvres dans les départements de l'Alibori, de l'Atacora, du Borgou, des Collines, de la Donga, du Mono et du Zou.

**Graphique 2: Etat d'aggravation de la pauvreté dans les départements entre 2009 et 2011**



**NB** : Tous les départements situés au-dessus de la ligne de stabilité sont celles qui ont connu une aggravation de leur incidence de pauvreté en 2009 et 2011.

L'analyse de la figure 2 permet de regrouper les départements en quatre catégories :

- le premier groupe (**cadran A**) composé du Littoral, de l'Ouémé, du Borgou et du Plateau se caractérise par un niveau de l'incidence plus faible que la moyenne nationale en 2009 et 2011;
- le second groupe (**cadran B**) composé de la Donga est caractérisé par une incidence de pauvreté plus forte que la moyenne nationale en 2011 mais plus faible en 2009;
- le troisième groupe (**cadran C**) composé de l'Alibori, de l'Atlantique, de l'Atacora, du Zou, des Collines et du Couffo est caractérisé par un dépassement de moyenne nationale des

deux années ;

- le quatrième groupe (**cadran D**) composé du Mono est caractérisé par une incidence de pauvreté plus forte que la moyenne nationale en 2009 et 2011.

### **Pauvreté non monétaire suivant les départements : cinq (5) départements sur douze (12) ont connu une aggravation entre 2009 et 2011**

La pauvreté non monétaire a été moins perceptible comparativement à la pauvreté monétaire en 2011. En effet, la pauvreté non monétaire touche plus de 30% de la population que dans les départements de l'Atacora (58,4%), de l'Alibori (41,4%), du Mono (41,2%) et du Couffo (37,2%).

Par contre, huit (8) départements ont une incidence de pauvreté non monétaire en-dessous de la moyenne nationale. Au nombre de ces départements, il convient de citer le Littoral (20,1%), l'Ouémé (20,1%),

les Collines (22,6%), la Donga (23,8%) et l'Atlantique (24,3%) qui ont affiché une incidence de plus de cinq points de pourcentage en moins par rapport au niveau national.

**Tableau 9: Indices de pauvreté non monétaire par département**

	2009			2011		
	P <sub>0</sub> (%)	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>	P <sub>0</sub> (%)	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>
<b>Alibori</b>	33,27	0,149	0,090	41,36	0,165	0,098
<b>Atacora</b>	69,66	0,313	0,179	58,35	0,272	0,181
<b>Atlantique</b>	26,45	0,107	0,058	24,28	0,101	0,066
<b>Borgou</b>	32,24	0,120	0,062	29,51	0,111	0,064
<b>Collines</b>	17,26	0,061	0,030	22,56	0,080	0,048
<b>Couffo</b>	42,25	0,169	0,085	37,20	0,153	0,093
<b>Donga</b>	21,41	0,074	0,039	23,75	0,079	0,043
<b>Littoral</b>	13,01	0,037	0,016	20,07	0,061	0,027
<b>Mono</b>	44,91	0,230	0,147	41,22	0,201	0,141
<b>Ouémé</b>	19,50	0,081	0,045	20,08	0,070	0,043
<b>Plateau</b>	28,71	0,107	0,056	28,05	0,105	0,065
<b>Zou</b>	32,26	0,130	0,069	27,94	0,110	0,066
<b>Ensemble</b>	30,84 (0,016)	0,127 (0,000)	0,070 (0,000)	30,15 (0,016)	0,121 (0,000)	0,074 (0,000)

Source : INSAE, EMICoV 2010 et 2011 / NB : ( ) = Erreur standard de la moyenne

La situation de 2011 s'est améliorée par rapport à celle de 2009 en termes de pauvreté non monétaire. En effet, sept (7) départements ont connu une amélioration de l'incidence de pauvreté non monétaire en 2011 par rapport à la situation de 2009. Les départements de l'Atacora (-11,3 points), du Couffo (-5,1 points), du Zou (-4,3 points) et du Mono (-3,7 points) ont enregistré une amélioration plus importante qui se situe au dessus de celle enregistré au niveau national (-0,7 point) (voir tableau 6).

### **Pauvreté monétaire suivant les communes : dans douze (12) communes, plus de la moitié des populations sont pauvres**

La situation de la pauvreté monétaire suivant les communes indique que quarante cinq communes sur les soixante dix sept que compte le Bénin ont une incidence supérieure au niveau national en 2011. Parmi ce groupe, en s'intéressant aux communes présentant les niveaux de pauvreté les plus préoccupants, on

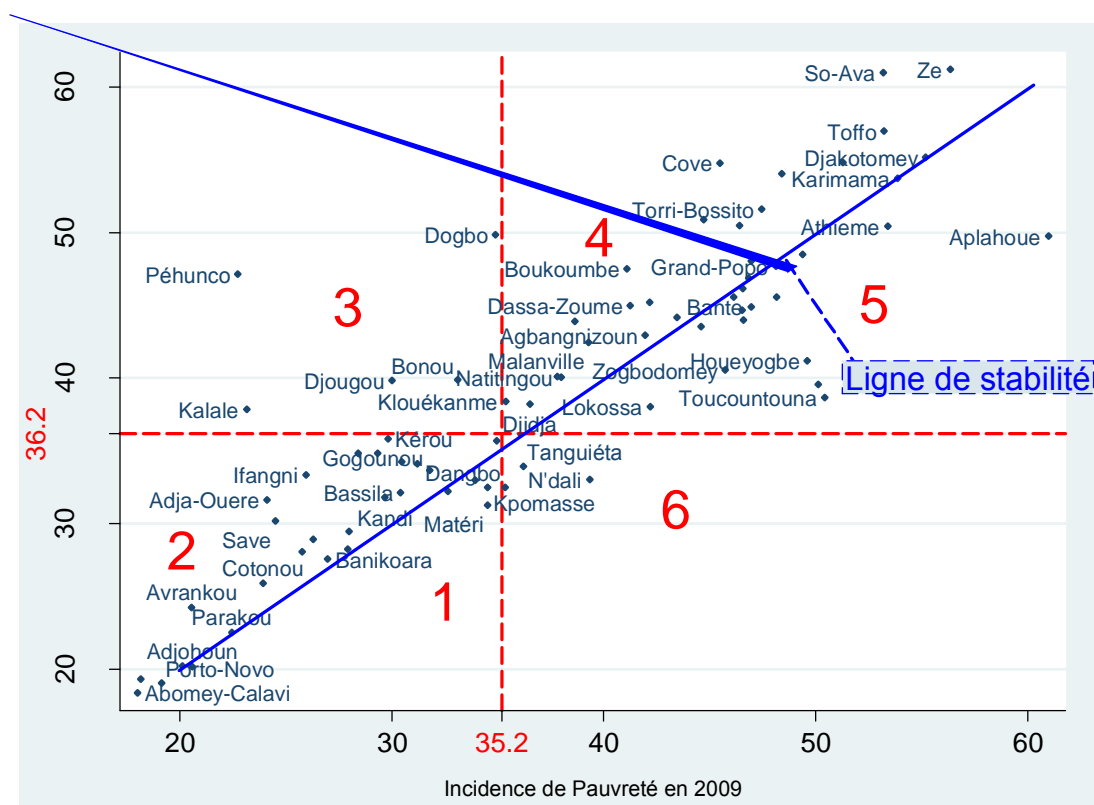
remarque que douze communes ont plus de la moitié de leur population qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Il s'agit des communes d'Athieme (50,4%), de Ouesse (50,5%), de Kouandé (50,9%), de Torri-Bossito (51,6%), Karimama (53,7%), de Ouidah (54,03%), de Cove (54,8%), de Glazoue (54,8%), de Djakotomey (55,2%), de Toffo (56,9%), de So-Ava (61,0), de Ze (61,2%).

En revanche, deux cinquièmes des communes (trente-deux communes) ont affiché une incidence de la pauvreté inférieure au niveau national. Parmi les communes présentant les plus bas taux en 2011, il y a lieu de citer : Abomey-Calavi (18,4%), Porto-Novo (19,1%), Sèmè-Kpodji (19,3%), Adjohoun (20,2%), Ouaké (20,2%), Parakou (22,5%), Avrankou (24,3%), Cotonou (25,9%), Banikoara (27,6%), Perere (28,1%).

Par ailleurs, les résultats des enquêtes EMICoV en 2009 et 2011 affichent une disparité géographique dans la dynamique de l'incidence de la pauvreté entre 2009 et 2011. Au total, cinquante-et-une communes ont connu une aggravation de pauvreté avec plus de 10 points de pourcentage dans les communes de Kalale (+14,7 points), de Dogbo (+14,9 points) et de Péhunco (+24,4 points). L'incidence de la pauvreté s'est par contre réduite de manière significative (plus de 5 points de pourcentage) dans les communes de Toucountouna (-11,7 points), d'Aplahoue (-11,2 point), de Lalo (-10,6 points), de Houeyogbe (-8,4 points), de N'dali (-6,3 points) et de Zogbodomey (-5,2 points).

La figure 3 qui suit illustre cette évolution de l'incidence de la pauvreté au sein des communes entre 2009 et 2011.

**Graphique 3: Etat d'aggravation de la pauvreté dans les communes entre 2009 et 2011**



**NB :** Toutes les communes situées au-dessus de la ligne de stabilité sont celles qui ont connu une aggravation de leur incidence de pauvreté en 2009 et 2011. Le tableau 9 en annexe donne en détaille le positionnement des 77 communes dans les cadrans 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

L'analyse du graphique ci-dessus permet de dégager les typologies suivantes :

- Le premier groupe (**cadran 1**) est caractérisé par les communes ayant une incidence de pauvreté inférieure à la moyenne nationale en 2009 et 2011 et ayant connu une baisse ou une stabilité (Matéri, Kpomasse, Ketou, Aguegues, Adjohoun et Porto-Novo);
- Le deuxième groupe (**cadran 2**) est caractérisé par une incidence de pauvreté inférieure à la moyenne nationale en 2009 et 2011 et une

- aggravation de leur situation (Sèmè-Kpodji, Parakou, Cotonou, Bassila, Kérou, Adja-Ouèrè, Sakété, etc.);
- Le troisième groupe (**cadran 3**) caractérisé par une incidence de pauvreté plus forte que la moyenne nationale en 2011 mais plus faible en 2009 (Kalalé, Bonou, Djougou, Dogbo et Péhunco.);
- Le quatrième groupe (**cadran 4**) est caractérisé par une aggravation de l'incidence de pauvreté dont le niveau est supérieur à la moyenne nationale de



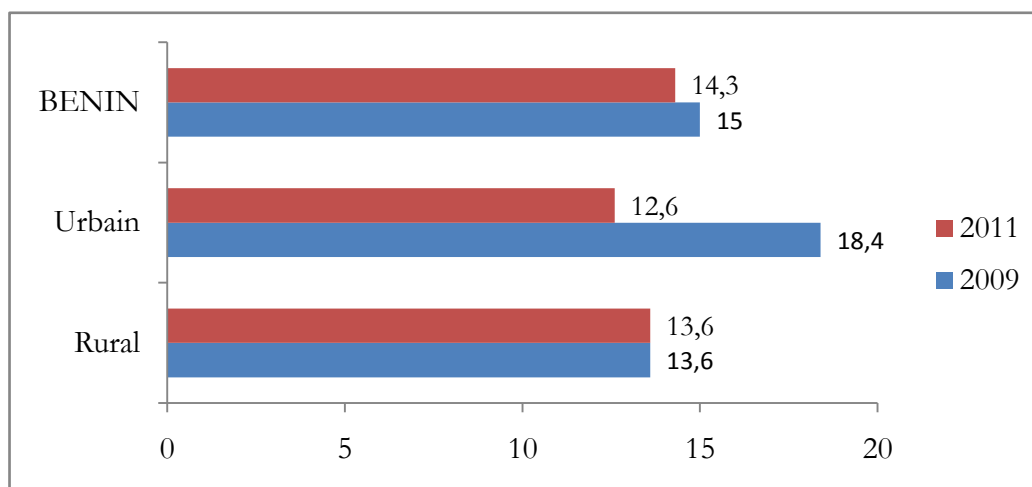
2009 (Djidja, Allada, Dassa-zoumé, Covè, So-Ava, Zè, Djakotomey, etc.);

- Le cinquième groupe (**cadran 5**) est caractérisé par une baisse de l'incidence de la pauvreté qui demeure plus élevée que la moyenne nationale de 2011 (Toucountouna, Lokossa, Karimama, Bante, Athiéomé, Aplahoué, etc.);
- Le sixième groupe (**cadran 6**) est caractérisé par une baisse de l'incidence de la pauvreté qui demeure plus élevée que la moyenne nationale de 2009 (Dangbo, Tangueta et N'Dali).

### **Noyau dur de la pauvreté : plus d'un dixième de la population cumule les différentes formes de pauvreté**

Le noyau dur de la pauvreté est l'ensemble des ménages ou des individus qui cumulent les différentes formes de la pauvreté (monétaire et non monétaire). Cet indicateur permet de mieux cerner les populations les plus défavorisées qui après ciblage bénéficient d'intervention politiques visant à lutter efficacement contre la pauvreté. Le cumul de toutes les formes de pauvreté permet d'isoler un noyau dur de la pauvreté qui est estimé à 13,6% en 2011 contre 14,0% en 2009, soit une baisse significative de 0,4 point. Les personnes de cette classe représentent plus du dixième de la population pauvre en 2011. Il s'agit des ménages qui sont pauvres sans ambiguïté, puisqu'ils ont à la fois de faibles dépenses de consommation et des privations en termes d'actifs et de condition de vie.

**Graphique 4: Incidence du noyau dur de la pauvreté (%)**



## Pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage : un niveau d'instruction élevé est favorable à la réduction de la pauvreté

Dans la plupart des pays en développement, l'instruction et l'éducation apparaissent comme des facteurs clés pour le développement économique durable. Comme le montrent les résultats de l'EMICoV, l'instruction constitue ainsi un moyen pour la réduction de la pauvreté. En effet, les individus vivant dans les ménages

dirigés par des personnes ayant au moins le niveau primaire sont moins touchés par la pauvreté monétaire ou non monétaire. Par ailleurs, en 2011, l'incidence de la pauvreté monétaire dans les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction est 1,3 fois plus élevée que dans les ménages où le chef a le niveau du primaire et 4 fois plus pour le niveau du supérieur. On note une aggravation de l'incidence de la pauvreté entre 2009 et 2011 quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage.

**Tableau 10: Pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage**

	2009		2011	
	Incidence de la pauvreté monétaire P0 (%)	Incidence de la pauvreté non monétaire P0 (%)	Incidence de la pauvreté monétaire P0 (%)	Incidence de la pauvreté non monétaire P0 (%)
Aucun	39,89 (0,020)	40,06 (0,020)	42,86 (0,022)	41,86 (0,022)
Primaire	31,50 (0,050)	16,34 (0,040)	33,03 (0,034)	20,6 (0,029)
Secondaire	20,64 (0,050)	05,91 (0,030)	24,17 (0,035)	10,16 (0,025)
Supérieur	06,79 (0,060)	0,40 (0,020)	10,52 (0,022)	1,95 (0,023)
Ensemble	35,21 (0,020)	30,84 (0,000)	36,20 (0,016)	30,16 (0,016)

Source : INSAE, EMICoV 2010 et 2011 / NB : ( ) = Erreur standard de la moyenne

## Pauvreté et taille du ménage : une relation mitigée

La taille du ménage influence aussi bien les dépenses de consommation que les conditions de vie et d'habitation. Le sens de la relation avec la pauvreté varie suivant les pays. Dans le cas du Bénin, l'analyse

fondée sur les indices de pauvreté met en évidence une relation croissante dans la sphère monétaire et décroissante avec l'approche non monétaire. En effet, les individus vivant dans les ménages de taille élevée sont plus touchés par la pauvreté monétaire que ceux vivant dans les ménages de petite taille. Par contre la

pauvreté non monétaire touche plus les personnes vivant dans les ménages petite taille comparativement aux ménages de grande taille (voir tableau 7).

La pauvreté monétaire s'est améliorée en 2011 par rapport à la situation de 2009 pour les ménages de moins de 8 personnes,

alors que la situation des ménages de 8 personnes et plus s'est aggravée en 2011 par rapport à 2009. La pauvreté non monétaire affiche une dynamique inverse pour les mêmes groupes de ménages entre 2009 et 2011.

**Tableau 11: Pauvreté et taille du ménage**

	2009		2011	
	Incidence de la pauvreté monétaire P0 (%)	Incidence de la pauvreté non monétaire P0 (%)	Incidence de la pauvreté monétaire P0 (%)	Incidence de la pauvreté non monétaire P0 (%)
Moins de 3 personnes	5,05 (0,030)	36,58 (0,080)	0,98 (0,014)	39,61 (0,069)
3 à 4 personnes	19,07 (0,040)	31,78 (0,040)	11,56 (0,025)	31,78 (0,036)
5 à 7 personnes	37,23 (0,030)	30,76 (0,030)	33,31 (0,025)	31,02 (0,025)
8 personnes et plus	50,40 (0,040)	29,01 (0,030)	59,27 (0,028)	26,68 (0,026)
Ensemble	35,21 (0,020)	30,84 (0,000)	36,20 (0,016)	30,16 (0,016)

Source : INSAE, EMICoV 2010 et 2011 / NB : (.) = Erreur standard de la moyenne

### **Pauvreté et sexe du chef de ménage: la pauvreté monétaire touche plus les personnes vivant dans les ménages dirigés par les hommes alors que la pauvreté non monétaire affecte plus les personnes vivant dans les ménages dirigés par les femmes**

Le sexe du chef de ménage joue un rôle important dans l'analyse des conditions de

vie des ménages au Bénin. D'après les résultats de l'enquête EMICoV, la pauvreté monétaire touche plus les personnes vivant dans les ménages dirigés par les hommes que ceux dirigés par les femmes alors que la pauvreté non monétaire touche plus les personnes vivant dans les ménages dirigés par les femmes que ceux dirigés par les hommes.

En effet, l'incidence de pauvreté monétaire au niveau des ménages dirigés par les hommes s'établissait à 38,0% contre 27,65% pour les ménages dirigés par les

femmes en 2011. Elle est ainsi 1,4 fois plus élevée dans les ménages dirigés par un homme que dans ceux dirigés par une femme. Cette situation est identique à celle de 2009: l'incidence de la pauvreté monétaire est de 36,2% pour les ménages dirigés par les hommes contre 30,4% pour les ménages dirigés par les femmes.

En revanche, la pauvreté non monétaire touche environ 1,4 fois les ménages dirigés

par les femmes que ceux dirigés par les hommes.

De nombreux programmes mis en œuvre par le gouvernement (Micro-Crédits aux Plus Pauvres, et d'autres projets portant sur l'autonomisation des femmes) et soutenus par les partenaires techniques et financiers et qui visent à la réduction de la pauvreté, sont plus orientés vers les femmes.

**Tableau 12: Incidence de pauvreté et sexe du chef de ménage**

	2009		2011	
	Incidence de la pauvreté monétaire P0 (%)	Incidence de la pauvreté non monétaire P0 (%)	Incidence de la pauvreté monétaire P0 (%)	Incidence de la pauvreté non monétaire P0 (%)
Homme	36,17 (0,000)	29,46 (0,021)	37,96 (0,018)	28,17 (0,017)
Femme	30,39 (0,000)	37,93 (0,049)	27,59 (0,037)	39,87 (0,040)
Ensemble	35,21 (0,000)	30,85 (0,019)	36,20 (0,016)	30,16 (0,016)

Source : INSAE, EMICoV 2010 et 2011 / NB : ( ) = Erreur standard de la moyenne

### **Pauvreté et branche d'activité : une forte contribution du secteur primaire**

Le type d'emploi ou la branche d'activité apparaît comme un facteur déterminant à prendre en compte dans l'analyse du profil de pauvreté. L'analyse des résultats de l'EMICoV 2011 révèle que la branche Agriculture contribue plus à la pauvreté au Bénin. En effet, en 2011, la branche agriculture a contribué pour 21,7% à la

pauvreté; ensuite viennent respectivement les branches Industrie (3,8%), Commerce et restauration (3,4%), Autres services (2,5%), Transport et communication (1,6%) et BTP (1%).

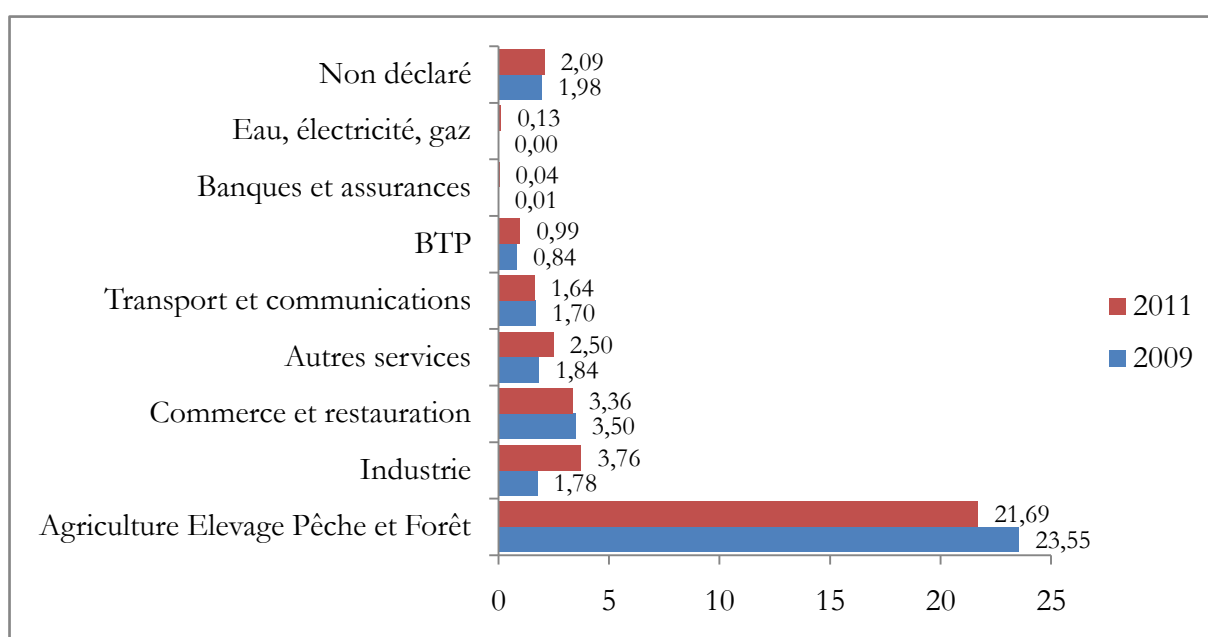
La situation de la branche Agriculture a été très peu reluisante en 2011 par rapport à 2009. En effet, bien que la branche Agriculture ait contribué moins à la pauvreté au niveau national en 2011 par rapport à 2009, cette branche a enregistré une incidence de pauvreté plus élevée en

2011 (45,1%) comparativement à 2009 (42,9%). La campagne agricole 2010-2011 est marquée par une contre performance du fait des inondations de 2010 qui ont négativement affecté la production agricole, entraînant ainsi une contraction du taux de croissance agricole qui s'est finalement établi à 0,8% en 2011 (coton (-15,6%), maïs (-16,0%), manioc (-13,8%),

igname (10,5%), ...). En 2011, la situation ne s'est pas, pour autant améliorée en raison de l'irruption de sécheresses dans certaines communes.

Ainsi, cette situation a négativement affecté l'incidence de la pauvreté qui a augmenté de 1 point de pourcentage (passant de 35,2 en 2009 à 36,2 en 2011).

**Graphique 5: Contribution (%) des branches d'activité à la pauvreté en 2009 et 2011**



## Inégalités dans la distribution des revenus au Bénin

L'analyse de l'évolution des inégalités dans la distribution des revenus ou des dépenses vient compléter l'analyse de l'évolution de l'incidence de la pauvreté qui elle seule ne permet pas d'apprécier totalement la situation en matière de pauvreté et inégalité. L'indice de Gini est

un indicateur qui mesure l'inégalité des dépenses par tête; il varie entre 0 et 1.

## Inégalité et milieu de résidence: plus d'homogénéité dans les dépenses de consommation en milieu rural qu'en milieu urbain

Les résultats de l'EMICoV 2011 révèlent dans une moindre mesure, une réduction des inégalités entre 2009 et 2011 dans la

distribution des dépenses de consommation des ménages. En effet, au niveau national, l'indice de Gini est passé de 0,469 en 2009 à 0,464 en 2011, soit un repli de 0,5 point de pourcentage. La même tendance est notée tant au niveau des ménages ruraux (-

0,23 point de pourcentage) que des ménages urbains (-0,16 point de pourcentage), avec une baisse plus importante en milieu rural par rapport au milieu urbain marqué par une plus grande inégalité.

**Tableau 13: Inégalité suivant le lieu de résidence et le département entre 2009 et 2011**

	2009	2011
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	0,468 (0,009)	0,452 (0,006)
Rural	0,396 (0,006)	0,373 (0,005)
<b>Département</b>		
Alibori	0,390	0,341
Atacora	0,403	0,390
Atlantique	0,430	0,468
Borgou	0,399	0,399
Collines	0,375	0,378
Couffo	0,380	0,350
Donga	0,410	0,365
Littoral	0,431	0,385
Mono	0,427	0,387
Ouémé	0,397	0,414
Plateau	0,383	0,377
Zou	0,403	0,362
<b>Bénin</b>	<b>0,469</b> <b>(0,007)</b>	<b>0,464</b> <b>(0,005)</b>

Source : INSAE, EMICoV 2010 et 2011 / NB : ( ) = Erreur standard de la moyenne

L'analyse selon les départements montre que les inégalités de dépenses par tête sont plus fortes dans l'Atlantique (0,468), l'Ouémé (0,414) et le Borgou (0,399) et faibles dans les départements de l'Alibori (0,341) et du Couffo (0,350). Par rapport à 2009, les inégalités se sont plus réduites dans les départements de l'Alibori (-0,049 point), du Littoral (-0,046) et de la Donga (-0,045 point).

### **Inégalité et sexe du chef de ménage : une évolution différenciée entre 2009 et 2011**

Les indices d'inégalité ont suivi une évolution différenciée selon le sexe du chef de ménage. Tandis que les ménages dirigés par les femmes ont connu une baisse des inégalités, ceux dirigés par les hommes ont enregistré une hausse de 0,02 entre 2009 et

2011. De plus les inégalités sont plus perceptibles entre ces derniers ménages (0,469 pour les hommes et 0,441 pour les femmes) en 2011.

**Tableau 14: Inégalité selon le sexe du chef de ménage entre 2009 et 2011**

	2009	2011
Homme	0,467 (0,007)	0,469 (0,005)
Femme	0,467 (0,010)	0,441 (0,009)
<b>Ensemble</b>	<b>0,469</b> <b>(0,007)</b>	<b>0,464</b> <b>(0,005)</b>

Source : INSAE, EMICoV 2010 et 2011 / NB : (.) = Erreur standard de la moyenne

---

## Emploi et chômage

---

### La majorité de la population béninoise est active ...

Sur la base de l'enquête EMICoV 2, le Bénin compte 3 251 010 actifs parmi la population âgée de 15 ans et plus, soit un taux d'activité global de 72,0%. Le taux d'activité au Bénin a baissé entre 2010 et 2011. En effet, il est passé de 75,5% en 2010 à 72,0% en 2011.

Le taux d'activité des « 15 ans et plus » est de 74,4% chez les hommes contre 69,9% chez les femmes en 2011 [76,8% chez les hommes contre 74,3% chez les femmes en 2010]. L'écart entre hommes et femmes s'est accentué en 2011 par rapport à 2010. La baisse du taux d'activité pourrait s'expliquer par une amélioration de la scolarisation au primaire et au secondaire, en particulier chez les filles avec la politique de gratuité des frais d'inscription pour les filles au premier cycle du secondaire. Il faut ajouter à cela l'amélioration de la rétention au secondaire et au supérieur.

### ... avec une prédominance du milieu rural et surtout des départements de l'Alibori et des Collines.

Les départements de l'Alibori et des Collines affichent les taux d'activité (15 ans et plus) les plus élevés soit respectivement 77,3% et 76,5%. A l'opposé, les départements de la Donga (64,2%), du Borgou (67,5%) et du Zou (69,8%) affichent les niveaux les plus bas. En milieu rural, 75,5% des individus (15 ans et plus) sont actifs alors qu'elles ne sont que 67,8% en milieu urbain soit 7,7 points d'écart.

Le taux d'activité baisse avec le niveau d'instruction. 8 personnes de 15 ans et plus sans aucun niveau d'instruction sur dix sont actives contre 7 personnes de 15 ans et plus ayant le niveau supérieur.



**Tableau 15: Taux d'activité selon les caractéristiques sociodémographiques de la population**

	Taux global d'activité des 15 ans et plus (%)	Taux de salarisation (%)	Taux de chômage au sens large (%)
<b>Sexe</b>			
Homme	74,4	15,8	2,4
Femme	69,9	4,8	2,8
<b>Groupe d'âge</b>			
15-19	31,2	3,4	3,9
20-24	59,7	10,0	6,8
25-29	82,1	14,5	4,5
30-34	89,3	12,5	2,4
35-39	91,1	10,1	1,2
40-44	93,0	11,2	1,1
45-49	91,8	12,0	1,0
50-54	90,4	10,0	1,1
55-59	84,0	9,6	0,4
60-64	78,3	3,9	1,2
65 et +	59,1	2,4	1,0
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun niveau	81,7	2,1	1,3
Primaire	78,1	9,0	2,4
Secondaire	45,3	32,0	5,9
Supérieur	67,0	77,5	12,4
<b>Milieu de résidence</b>			
Cotonou	70,7	29,6	6,1
Autre urbain	66,5	14,2	3,4
Urbain	67,8	19,0	4,3
Rural	75,5	3,8	1,4
<b>Département</b>			
Alibori	77,3	2,0	0,5
Atacora	71,2	3,7	0,5
Atlantique	72,9	13,1	2,2
Borgou	67,5	7,6	2,7
Collines	76,5	3,9	0,3
Couffo	74,0	3,5	4,2
Donga	64,2	4,5	1,9
Littoral	70,7	29,6	6,1
Mono	72,1	9,2	1,7
Ouémé	72,9	10,3	3,4
Plateau	75,7	5,3	2,6
Zou	69,8	8,2	2,0
<b>Bénin</b>	<b>72,0</b>	<b>10,1</b>	<b>2,6</b>

**Les hommes sont potentiellement plus actifs que les femmes et au delà de 65 ans, la majorité des béninois est encore en activité.**

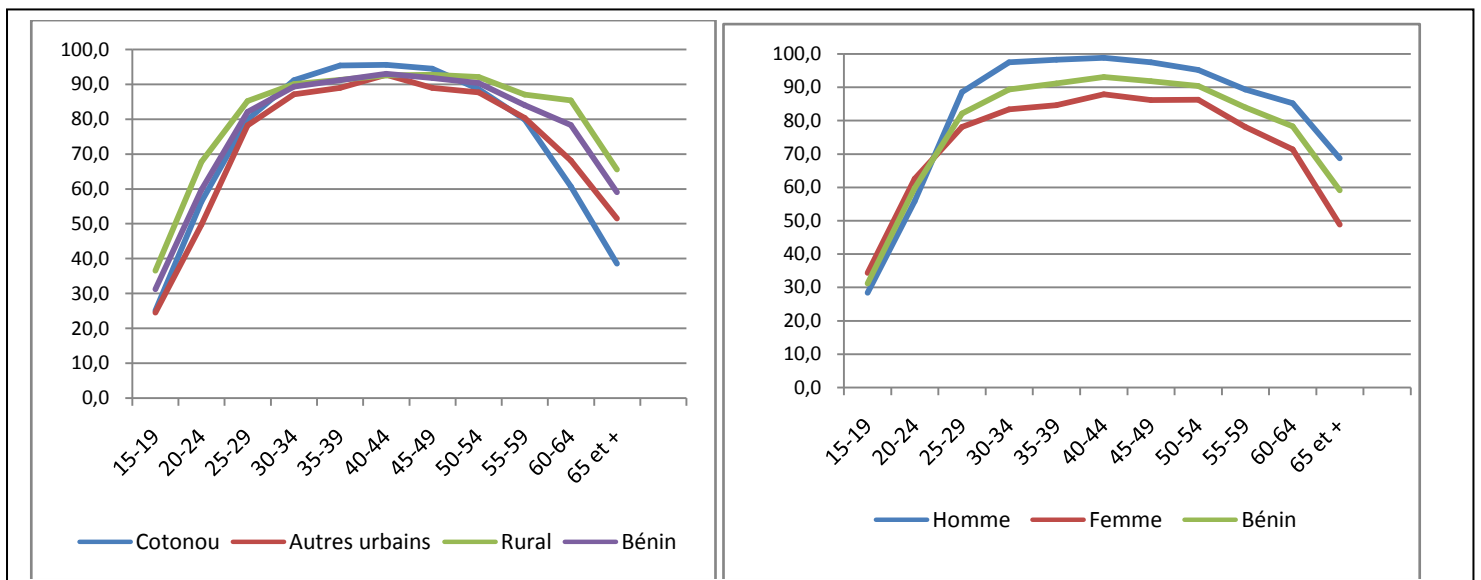
Quel que soit le milieu de résidence, on note une prépondérance des hommes en matière de participation au marché du

travail. Le taux d'activité des hommes de 15 ans et plus est de 77,9% en milieu rural contre 70,2% en milieu urbain.

Au-delà de 65 ans (âge théorique d'admission à la retraite dans le secteur formel), un peu plus d'un béninois âgé de 15 ans et plus sur deux participent au marché du travail. Ils sont un peu moins de

7 béninois sur 10 en milieu rural à être actifs après 65 ans contre 5 dans les autres centres urbains et 4 à Cotonou. Cette tendance est plus marquée au niveau des hommes où le taux d'activité des personnes de 65 ans et plus est de 68,7% pour les hommes contre 48,8% pour les femmes de ce groupe d'âges.

**Graphique 6: Taux d'activité selon le groupe d'âges, le sexe et le milieu de résidence en 2011**



**Au Bénin, le secteur informel mobilise 89,5% des actifs occupés et un actif sur 10 est salarié.**

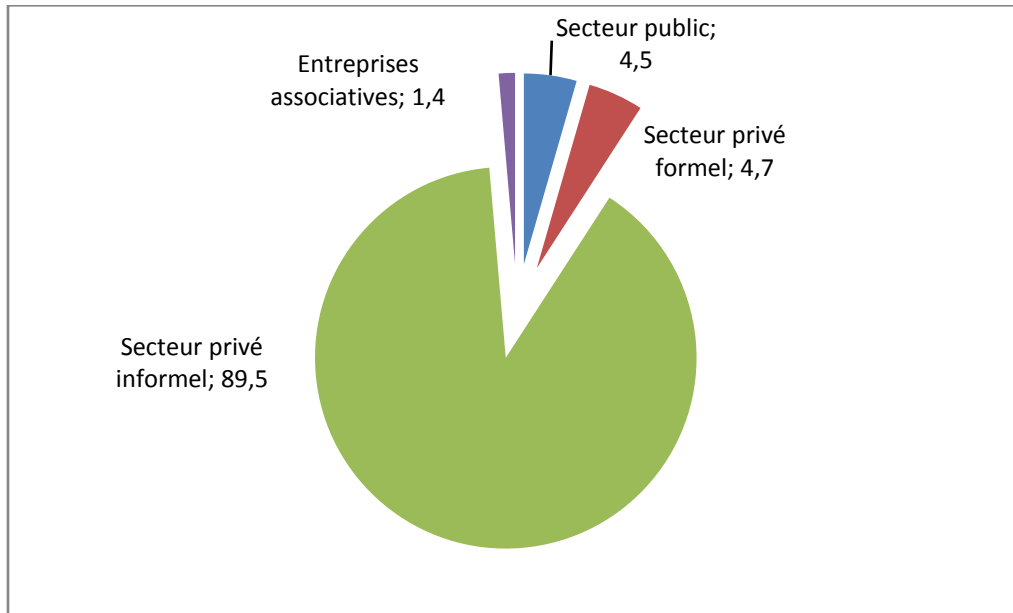
Les entreprises du secteur privé informel sont celles qui contribuent presque exclusivement à l'activité économique au Bénin avec 89,5% des actifs occupés, suivies par celles du secteur privé formel (4,7%) et le secteur public (administration publique et entreprises publiques et para-publiques) avec 4,5% des actifs occupés.

Le poids du secteur informel à l'économie a baissé entre 2006 et 2011, passant de 95,3% en 2006 à 94,3% en 2010 puis à 89,5% en 2011. Par ailleurs, entre 2006 et 2011, on a enregistré une progression des emplois dans le secteur privé formel (4,7% en 2011 contre 1% en 2006). En dépit de la morosité économique observée, on peut constater une progression de l'activité économique dans le secteur privé formel. Toutefois, ces performances restent très

limitées au regard du poids des actifs encore présents dans le secteur informel

dans une large part dans la précarité.

**Graphique 7: Contribution des secteurs d'activité à l'économie nationale en 2011**



Le taux de salarisation, qui représente la proportion de la population active occupée qui reçoit un salaire, au Bénin est très faible (10,1%). Le taux de salarisation est plus élevé chez les hommes (15,8% des actifs occupés sont salariés) contre 4,8% chez les femmes. Selon le niveau d'instruction, on note que 77,5% des actifs occupés ayant le niveau supérieur sont salariés contre 2,1% pour ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction et 9,0% pour ceux qui ont le niveau primaire. Selon les branches d'activité, le taux de salarisation est très faible dans la branche « Agriculture, élevage et pêche » (1,0%) et « Commerce et restauration » (5,1%) par contre, il est élevé au niveau de la branche

« Banques et assurances » (75,8%), « Transports et communication » (28,0%) et « Eau, électricité et gaz » (23,4%).

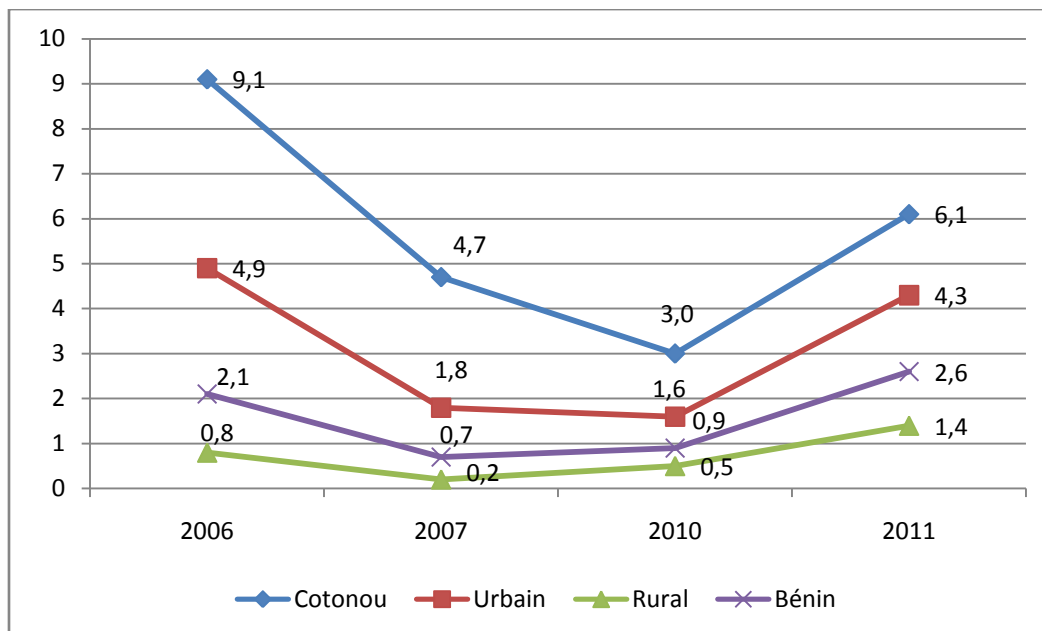
**Enfin, le chômage au Bénin est plus une réalité urbaine que rurale, plus marquée à Cotonou la capitale économique, et touche un peu plus les femmes que les hommes.**

Le taux de chômage au niveau national est très faible. Il est de l'ordre de 2,6%. Après avoir connu une baisse remarquable entre 2006 et 2007 (2,1% en 2006 contre 0,7% en 2007), le taux de chômage a augmenté

entre 2010 et 2011 pour se situer à 2,6% en 2011. Le taux de chômage est de 4,3% en

milieu urbain en 2011 contre 1,6% en 2010.

**Graphique 8 : Evolution du taux de chômage au Bénin de 2006 à 2011**

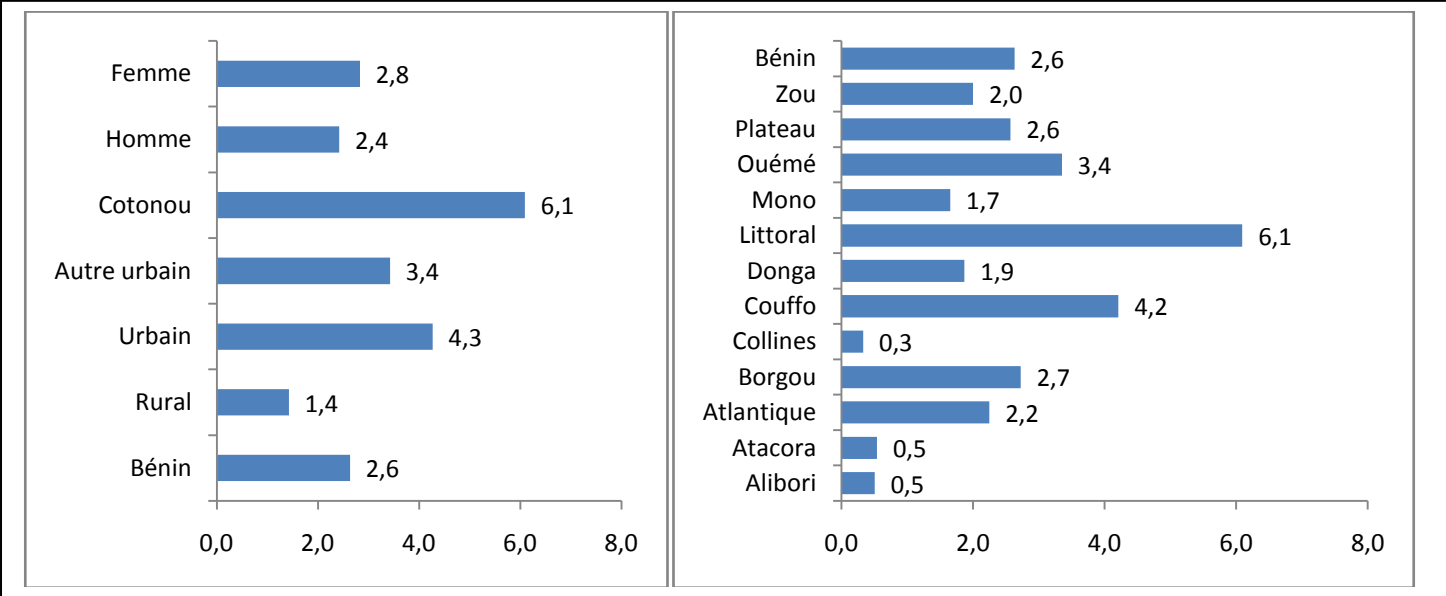


Le chômage est un fait typiquement urbain, il est de 6,1% à Cotonou contre 3,4% dans les autres centres urbains. Les départements du Littoral (6,1%), du Couffo (4,2%), de l’Ouémé (3,4%) et le Borgou (2,7%) affichent des taux de chômage supérieurs à la moyenne nationale. Le niveau du chômage a augmenté en 2011 comparativement aux quatre dernières années mais reste à un niveau faible par rapport à celui de 2006. Le taux de chômage augmente avec le niveau d’instruction. En 2011, 12,4% des individus ayant le niveau supérieur sont au chômage contre 7,5% en 2010.

Suivant l’âge et le sexe, il faut noter que les femmes subissent plus le chômage que

les hommes et le groupe d’âge des 20-29 ans est le plus affecté par le chômage. En effet, 6,8% (respectivement 4,5%) des individus âgés de 15 ans et plus sont au chômage. La population âgée de 20-29 ans et vivant à Cotonou est plus affectée par le chômage. En effet, le taux de chômage est de 16,5% pour le groupe d’âge 20-24 ans et 10,2% pour le groupe d’âge 25-29 ans à Cotonou contre 8,2% respectivement 5,6% dans les autres centres urbains en moyenne. Parmi les sans emploi à la recherche d’un emploi, 78,7% sont à la recherche de leur premier emploi et 71,9% des sans emploi utilisent les relations personnelles (parents ou amis) pour rechercher un emploi.

**Graphique 9: Taux de chômage selon le sexe, le milieu de résidence et le département**



---

## Consommation des ménages

---

### **Une dépense de consommation annuelle nominale par tête de 227 064 FCFA, plus élevée dans les ménages dirigés par les femmes ...**

En moyenne au Bénin en 2011, un ménage dépense 1 150 496 FCFA par an soit 95 875 FCFA par mois. Les dépenses moyennes annuelles nominales par tête au Bénin sont estimées en 2011 à 227 064 FCFA, en hausse par rapport à 2009 (220 444 FCFA).

Les dépenses des ménages varient selon le sexe du chef de ménage. En effet, les ménages dirigés par les hommes dépensent en moyenne par an 1 189 078 FCFA contre 1 022 532 FCFA dans les ménages dirigés par les femmes. En rapportant la consommation totale du ménage à la taille du ménage (exprimée en nombre de personnes), il s'en déduit une consommation annuelle moyenne par tête de 217 222 FCFA pour les ménages dirigés par des hommes et de 275 143 FCFA pour les ménages dirigés par des femmes.

Les dépenses de consommation annuelles par tête augmentent avec le niveau d'instruction du chef de ménage. Un individu, vivant dans un ménage dont le

chef a atteint le niveau primaire, dépense 302 621 FCFA soit 1,25 fois plus qu'un individu vivant dans un ménage dont le chef n'a aucun niveau d'instruction. La part du cinquième le plus pauvre dans la consommation totale est de 6,1% pour l'ensemble du pays, 8,1% dans le milieu rural et de 5,2% dans le milieu urbain. Ce qui dénote d'une inégalité plus prononcée en milieu urbain qu'en milieu rural. Entre 2009 et 2011, la part du cinquième le plus pauvre dans la consommation totale a plus augmenté en milieu rural passant de 6,8% en 2009 à 8,1% en 2011. Sur le plan spatial, les dépenses de consommation annuelle moyenne par tête sont plus importantes dans les départements du Littoral (517 748 FCFA), de l'Ouémé (295 562 FCFA) et de l'Atlantique (251 076 FCFA) nonobstant une légère baisse par rapport à 2009 tandis que les départements de la Donga (132 628 FCFA) et de l'Atacora (134 582 FCFA) affichent les niveaux les plus bas. Les dépenses de consommation par tête ont baissé de 16% dans la Donga entre 2009 et 2011. Entre 2009 et 2011, les dépenses de consommation par tête ont augmenté dans les départements du Zou (32,6%), du Couffo (20,9%) et du Plateau (16,6%). Le

quintile le plus pauvre contribue à hauteur de 6,1% à la dépense de consommation nationale en 2011 contre 5,7% en 2010. La part du quintile le plus pauvre dans la consommation totale rurale est de 8,1% contre 5,2% pour le milieu rural. La part de

consommation du quintile le plus pauvre a plus augmenté en milieu rural qu'en milieu urbain. Les inégalités de dépenses de consommation, mesurée par l'indice de Gini, sont plus prononcées dans l'Atlantique, l'Ouémé.

**Tableau 16: Dépenses de consommation et part du quintile le plus pauvre selon les caractéristiques sociodémographiques**

	Dépenses moyennes	Dépenses moyennes par tête	part du cinquième le plus pauvre	Indice d'inégalité de Gini
<b>Départements</b>				
Alibori	939 601	144 274	8,8	0,3411
Atacora	884 463	134 582	8,8	0,3905
Atlantique	1 103 356	251 076	5,5	0,4673
Borgou	1 046 077	167 022	7,9	0,4001
Collines	811 161	167 981	8,8	0,3785
Couffo	757 534	149 428	8,3	0,3496
Donga	947 529	132 628	8,9	0,3652
Littoral	2 100 655	517 748	6,8	0,3847
Mono	842 175	190 368	8,3	0,3869
Ouémé	1 430 586	295 562	6,7	0,4142
Plateau	951 263	183 922	7,5	0,3770
Zou	724 233	148 684	7,5	0,3623
<b>Milieu de résidence</b>				
Cotonou	2 100 655	517 748	6,8	0,3847
Autre urbain	1 290 739	255 236	6,0	0,4431
Ensemble urbain	1 554 399	328 516	5,2	0,4517
Rural	821 983	153 943	8,1	0,3733
<b>Niveau d'instruction du CM</b>				
Aucun	1 219 779	242 246	7,7	0,4379
Primaire	1 411 737	302 621	6,6	0,4315
Secondaire 1	1 805 615	408 862	7,1	0,4244
Secondaire 2	2 477 431	617 371	3,1	0,4027
Supérieur	859 419	160 745	5,3	0,3946
<b>Sexe du CM</b>				
Masculin	1 189 078	217 222	6,1	0,4686
Féminin	1 022 532	275 143	6,1	0,4415
<b>Bénin</b>	<b>1 150 496</b>	<b>227 064</b>	<b>6,1</b>	<b>0,4638</b>

... et orientée en majorité vers les produits alimentaires et boissons non alcoolisées, les dépenses de logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles et surtout

dans les départements de l'Atacora et du couffo.

Au Bénin en 2011, 38,5% des dépenses de consommation sont affectés à

l'alimentation et aux boissons non alcoolisées contre 45,6% en 2009, 12,8% aux dépenses de logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles, 11,7% des dépenses du ménage affectées aux articles d'habillement et de chaussures contre 3,0% en 2009 et seulement 1,7% aux dépenses de boissons alcoolisées et tabac. Les dépenses de santé et d'éducation représentent respectivement 3,5% et 4,4% des dépenses totales du ménage. On note une augmentation de la part des dépenses consacrées à la santé (1,8% en 2009 à 3,5% en 2011) et à l'éducation (2,8% en 2009 à 4,4% en 2011). La répartition des dépenses de consommation selon les 12 fonctions de consommation présente des nuances selon le milieu de résidence et le département. Il faut noter, que quel que soit le milieu de résidence et le département concerné, la fonction alimentation et boissons non alcoolisées constitue la principale fonction de consommation des ménages béninois. Les dépenses consacrées à l'alimentation et aux boissons non alcoolisées représentent 46,9% des dépenses en milieu rural contre 32,7% en milieu urbain. Par ailleurs, il a été noté que le milieu urbain est caractérisé par des dépenses de consommation plus importantes au niveau du logement (14,6% en milieu urbain contre 10,0% en milieu rural), de l'éducation (5,6% en milieu urbain et 2,5% en milieu rural) et de

restaurant et hôtel (11,2% en milieu urbain contre 6,2% en milieu rural). En revanche, les ménages vivant en milieu rural allouent une part importante de leur dépense à la santé (3,8%) autant que ceux vivant en zone urbaine (3,2%).

L'analyse suivant les départements indique des disparités dans l'allocation de leurs ressources aux différents postes de consommation. C'est dans les départements de l'Atacora (57,0%) et du Couffo (55,6%) où les ménages affectent la plus grande part de leur budget aux dépenses de la fonction « alimentaire et boissons non alcoolisées ». Les départements du Littoral (28,3%) et de l'Ouémé (34,5%) se distinguent par une faible proportion des dépenses alimentaires.

La fonction logement, eau, électricité, gaz et combustible mobilisent 16,3% (respectivement 14,1%) des dépenses de consommation des ménages dans le Littoral (respectivement dans l'Atlantique). Dans ces deux départements, le coût du logement explique le poids des dépenses de cette fonction. La part des dépenses de santé dans les dépenses totales du ménage sont en général faibles et pratiquement identiques d'un département à un autre (oscille entre 2,4% et 3,7%) exception faite des départements de la Donga (6,0%) et du Mono (4,8%) part nettement en hausse par rapport à 2009. Les dépenses d'éducation



représentent une part non négligeable des dépenses de consommation des ménages vivant dans l'Atlantique (6,5%), le Littoral (6,3%) et l'Ouémé (4,4%) probablement en raison du recours aux écoles privées et de l'utilisation des services de travaux dirigés, des répétiteurs privés et autres frais connexes (sorties pédagogiques, photocopies, etc.). Les ménages vivant dans le département de l'Alibori affectent seulement 1,0% de leurs dépenses à l'éducation.

**Le maïs en grains crus, principal produit de consommation alimentaire au Bénin avec 12,9% des dépenses alimentaires.**

Les dépenses alimentaires représentent 38,3% des dépenses de consommation des ménages au Bénin. Au niveau national, 10

produits mobilisent 52,0 des dépenses affectées aux produits alimentaires et aux boissons non alcoolisées contre 50,7% en 2009: maïs en grains crus, Autres poissons fumés ou séchés, tomate fraîche, riz local, igname, haricots secs, riz importé, huile d'arachide, tapioca/gari, et piment. Parmi ces produits, le maïs en grains crus est le plus consommé par les ménages avec 12,9% des dépenses alimentaires totales suivi des autres poissons fumés ou séchés (5,9%) et de la tomate fraîche (5,6%). Le riz local représente 5,3% des dépenses de consommation alimentaire des ménages contre 3,5% pour le riz importé. Entre 2009 et 2011, on note une hausse de la part des dépenses du riz local dans la consommation alimentaire des ménages (4,1% en 2009 à 5,3% en 2011). Il faut noter que la consommation du riz local a plus augmenté que celle du riz importé entre 2009 et 2011.

**Tableau 17: Part des différentes fonctions de consommation dans les dépenses totales selon le milieu de résidence et le département**

	Départements											
	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12
<b>Départements</b>												
Alibori	54,1	0,7	7,3	9,3	2,6	3,2	8,4	2,1	0,6	1,0	4,4	6,3
Atacora	57,0	1,5	5,3	13,0	1,5	2,4	6,1	1,5	1,0	2,2	4,0	4,6
Atlantique	35,7	1,4	11,3	14,1	1,6	3,5	7,6	2,9	2,0	6,5	9,0	4,4
Borgou	43,0	1,9	12,4	10,9	2,1	2,4	6,9	2,4	1,3	3,1	9,6	4,0
Collines	41,8	1,4	12,2	9,1	2,2	4,4	9,4	4,3	1,2	2,5	6,7	4,8
Couffo	55,6	0,9	5,7	9,6	1,4	3,7	6,4	2,7	1,3	2,4	5,5	4,8
Donga	50,5	0,9	5,7	9,4	1,4	6,0	7,8	3,9	1,0	2,6	8,0	2,7
Littoral	28,0	1,4	10,0	16,3	1,3	3,5	9,6	4,7	1,1	6,3	14,4	3,4
Mono	46,1	1,6	6,5	13,4	2,0	4,8	6,0	3,0	1,7	2,5	8,0	4,4
Ouémé	34,5	2,2	15,7	12,0	1,1	3,1	8,8	3,9	0,9	4,4	9,8	3,6
Plateau	39,3	2,8	18,8	9,0	1,8	3,3	8,0	3,0	1,6	2,6	5,2	4,7
Zou	41,9	2,5	17,4	11,8	1,3	3,9	5,9	2,8	1,4	3,3	3,3	4,7
<b>Milieu de résidence</b>												
Cotonou	28,0	1,4	10,0	16,3	1,3	3,5	9,6	4,7	1,1	6,3	14,4	3,4
Autre urbain	36,2	1,7	12,7	13,4	1,5	3,1	8,6	3,7	1,5	5,1	8,7	3,9
Ensemble urbain	32,7	1,6	11,5	14,6	1,4	3,2	9,0	4,1	1,3	5,6	11,2	3,7
Rural	46,9	1,8	11,8	10,0	1,7	3,8	6,7	2,5	1,2	2,5	6,2	4,7
<b>Bénin</b>	<b>38,3</b>	<b>1,7</b>	<b>11,7</b>	<b>12,8</b>	<b>1,5</b>	<b>3,5</b>	<b>8,1</b>	<b>3,5</b>	<b>1,3</b>	<b>4,4</b>	<b>9,2</b>	<b>4,1</b>

F1 Alimentation et boissons non alcoolisées

F2 Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiant

F3 Articles d'habillement et chaussures

F4 Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles

F5 Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer

F6 Santé

F7 Transport

F8 Communication

F9 Loisir et culture

F10 Enseignement

F11 Restaurant et hôtel

F12 Biens et services divers

---

## Sécurité alimentaire

---

**Au Bénin en 2011, un peu moins de la moitié des ménages (45,5%) est en insécurité alimentaire ou à risque d'insécurité alimentaire entre novembre 2011 et janvier 2012.**

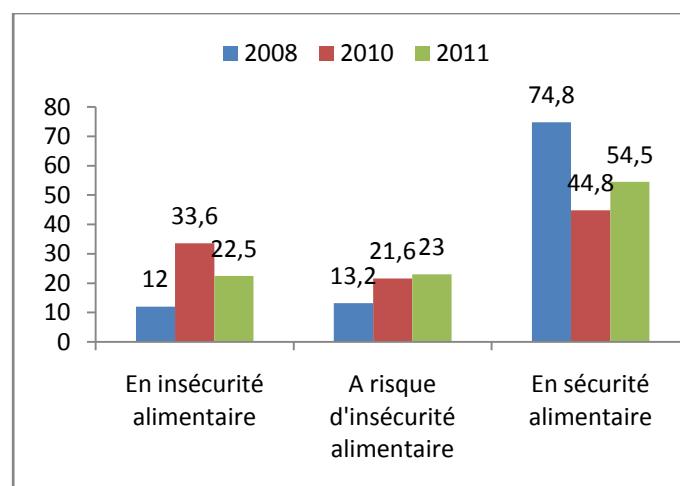
Le score de consommation alimentaire est un indicateur composite (standardisé du PAM) calculé pour refléter la diversité alimentaire, la fréquence ainsi que l'apport nutritionnel relatif des produits et groupes alimentaires consommés par un ménage. Cet indicateur peut être considéré comme un indicateur (proxy) adéquat de la situation de sécurité alimentaire des ménages. Ainsi,

- Les ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ou limite seront considérés comme étant en insécurité alimentaire (IA);
- Ceux ayant une consommation alimentaire moyennement acceptable seront considérés comme étant à risque d'insécurité alimentaire (ARIA) ;
- Tandis que ceux ayant une consommation alimentaire

acceptable seront considérés comme étant en sécurité alimentaire (SA).

Les résultats de l'EMICoV 2011 réalisée de novembre 2011 à janvier 2012 indiquent que 22,5% des ménages sont en insécurité alimentaire et 23,0% à risque d'insécurité alimentaire. L'insécurité alimentaire a baissé dans le pays passant de 55,2% en 2010 à 45,5% en 2011. En dépit de cette baisse, l'insécurité alimentaire reste préoccupante par rapport à son niveau de 2008.

**Graphique 10: Proportion de ménages en insécurité alimentaire**



La prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée chez les ménages dirigés par les femmes (24,2%) comparés à ceux dirigés par les hommes (22,0%). En milieu rural, 24,7% des ménages sont en

insécurité alimentaire contre 19,9% en milieu urbain. Les départements les plus touchés par l'insécurité alimentaire sont l'Atacora (47,1%), le Borgou (30,0%), le Zou (28,4%) et la Donga (28,0%). Par rapport à 2010, on note une baisse importante de l'insécurité alimentaire dans les départements du Plateau, de l'Atacora et du Couffo. A contrario, le risque d'insécurité alimentaire demeure inquiétant dans le Zou (37,3% des ménages sont à risque d'insécurité alimentaire en 2011),

les Collines (26,2%), le Plateau (24,9%) et l'Atacora (24,8%).

L'analyse révèle que la prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée chez les ménages du quintile des plus pauvres (32,9%) ou pauvre (27,4%). Malgré une amélioration de la situation alimentaire au niveau de cette couche, le risque d'insécurité alimentaire reste ambiant.

**Tableau 18: Proportion de ménages en insécurité alimentaire en 2011**

Caractéristiques sociodémographiques	Proportion de ménage		
	En insécurité alimentaire-IA	A risque d'insécurité alimentaire-ARIA	En sécurité alimentaire-SA
<b>Sexe du CM</b>			
Homme	22,0	22,9	55,1
Femme	24,2	23,5	52,3
<b>Milieu de résidence</b>			
Cotonou	14,2	19,4	66,4
Autre urbain	22,6	19,9	57,5
Ensemble Urbain	19,9	19,7	60,4
Rural	24,7	25,7	49,6
<b>Département</b>			
Alibori	20,4	19,3	60,3
Atacora	47,1	24,8	28,2
Atlantique	24,9	20,5	54,6
Borgou	30,0	23,1	46,9
Collines	17,6	26,2	56,2
Couffo	20,7	23,8	55,5
Donga	28,0	19,8	52,2
Littoral	14,2	19,4	66,4
Mono	14,5	20,8	64,7
Ouémé	18,9	18,2	62,9
Plateau	12,4	24,9	62,7
Zou	28,4	37,3	34,3
<b>Niveau de vie</b>			
Plus pauvres	32,9	26,8	40,3
Pauvres	27,4	26,3	46,3
Moyens	24,9	25,2	49,9
Riches	20,4	23,2	56,3
Plus riches	16,8	18,9	64,3
<b>Ensemble</b>	<b>22,5</b>	<b>23,0</b>	<b>54,5</b>

## **La plupart des céréales entrant dans la consommation des ménages sont achetés, et surtout le riz.**

Les céréales entrant dans la consommation des ménages sont achetés ou proviennent de la production du ménage. En effet, 63,0% des ménages déclarent avoir achetés le maïs consommé au cours de 7 derniers jours précédant l'enquête contre 35,1% de ménages qui déclarent l'avoir produit. Le riz consommé dans les ménages provient majoritairement de l'achat (90,6% des ménages). En revanche, le sorgho et le mil consommés proviennent en grande partie de la production (pour respectivement 62,6% et 41,3% ménages).

## **Deux tiers des ménages ont subi un choc au cours des 12 derniers mois qui a affecté négativement les moyens d'existence du ménage, et surtout des chocs économiques (inondations, sécheresse, etc.) et biophysiques avec des effets plus marqués sur les ménages dirigés par les femmes.**

Les ménages subissent des chocs qui les rendent plus vulnérables à l'insécurité

alimentaire. Cette vulnérabilité à l'insécurité alimentaire dépend du degré d'exposition du ménage à ce choc et de sa capacité à faire face aux effets engendrés par ce choc. En 2011, 65,2% des ménages déclarent avoir subi un choc au cours des 12 derniers mois contre 62,1% en 2010 avec une prédominance des chocs dans le milieu rural (67,9% des ménages ruraux ont subi un choc au cours des 12 derniers mois contre 61,9% des ménages urbains). Les ménages dirigés par une femme ont été plus touchés que ceux dirigés par des hommes (67,4% contre 64,6%). L'analyse du type de chocs montre que les ménages ont été plus affectés par les chocs économiques (31,1%, augmentation des prix, chômage, revenu réduit, etc.) que par les chocs biophysiques (25,7%, pluies diluviennes/inondations, pluies tardives/sécheresse, etc.) et sociaux (8,4%, maladie, accident ou décès d'un membre, etc.). Pris individuellement, l'augmentation du prix d'achat des produits alimentaires est le choc économique le plus subi par les ménages (60,7% des ménages) suivi de la baisse du revenu d'un membre du ménage (25,0%). Concernant les chocs biophysiques, il s'agit principalement des pluies tardives/sécheresse qui a affecté 58,1% des ménages ayant subi un choc biophysique suivi des pluies diluviennes/inondations (29,3%). Quant

aux chocs sociaux, il s'agit principalement de la maladie sérieuse ou accident d'un membre du ménage qui représente 65,0% des chocs sociaux et du décès d'un membre actif du ménage (15,7%).

L'effet des chocs économiques a touché majoritairement les ménages dirigés par des femmes (35,6%), les ménages vivant en milieu urbain (41,8%), les ménages les plus riches (39,8%). Les ménages les plus

touchés par les chocs économiques sont dans les départements du Littoral (54,5%), l'Ouémé (38,4%) et l'Atlantique (38,3%).

Pour 87,5% des ménages, le choc subi a diminué la capacité du ménage à produire ou à acheter des vivres. Parmi les ménages ayant subi un choc, 26,8% déclarent ne pouvoir se relever du choc subi alors que 62,5% s'en sont remis partiellement.

---

## Microfinance

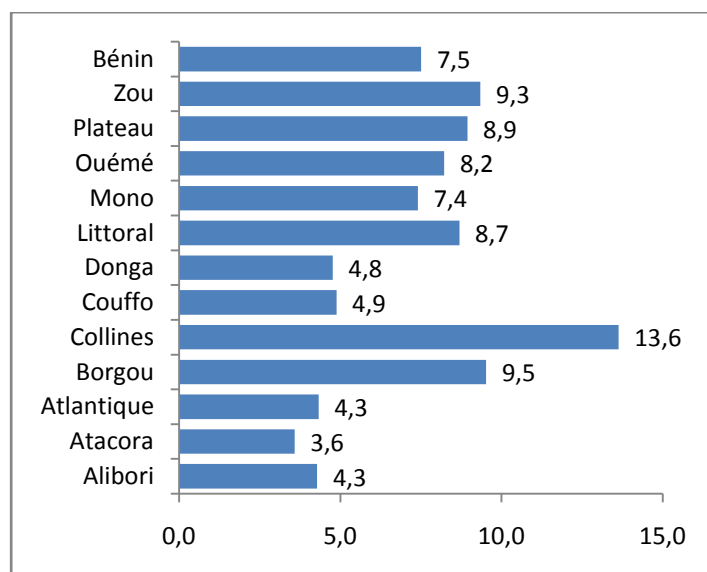
---

### **7,5% des ménages ont bénéficié au moins une fois de prêt d'une institution de financement en 2011.**

Au Bénin, le secteur de la microfinance est très dynamique et a connu une croissance importante depuis 2006. L'utilisation du système de collecte assisté par ordinateur a permis d'améliorer la collecte des données relatives à la micro finance et d'enquêter l'ensemble des ménages de l'échantillon. En 2010, le taux de couverture pour l'enquête micro finance était de 47,2%. Malgré la dynamique, les résultats de l'EMICoV montrent que seulement 7,5% des ménages enquêtés ont effectivement bénéficié au moins une fois de prêt d'une institution de microfinance en 2011 soit environ 123 031 ménages dans l'ensemble du Bénin contre 92 407 en 2010 soit une augmentation de plus de 33%. L'augmentation du nombre de ménages bénéficiaires est de 67,5% dans le milieu urbain (dont 177% à Cotonou). En milieu rural, 7,3% des ménages ont bénéficié une fois d'un prêt auprès d'une institution de microfinance (IMF) contre 7,8% en milieu urbain (avec 8,7% à Cotonou).

La proportion de ménage ayant bénéficié une fois d'un prêt auprès d'une institution de financement est élevée dans les départements des Collines (13,6%), du Borgou (9,5%) et du Zou (9,3%) et faible dans les départements de l'Atacora (3,6%), de l'Alibori (4,3%), de l'Atlantique (4,3%), de la Donga (4,8%) et du Couffo (4,9%).

**Graphique 11 : Pourcentage de ménages ayant bénéficié au moins une fois d'un prêt auprès des IMF en 2011**



**Mais la complexité des démarches administratives et des garanties exigées freinent l'élan des populations.**

Les principales raisons du faible accès à la micro finance sont la complexité des démarches pour l'obtention du crédit (38,3% des ménages) et les garanties exigées trop nombreuses (9,2% des ménages) mais aussi le fait que certains ménages estiment ne pas avoir besoin de crédit (36,2% en 2011 contre 21,1% en 2010). Selon le milieu de résidence, 42,8% des ménages vivant en milieu rural estiment que les démarches sont trop complexes et 32,3% estiment qu'ils n'ont pas besoin de crédit contre respectivement 32,8% des ménages en milieu urbain qui pensent que les démarches sont trop complexes et 41,0% qui pensent qu'ils n'ont pas besoin de crédit. Notons que 2,2% des ménages en milieu urbain estiment que le montant des prêts est insuffisant contre 1,9% en milieu rural. Au niveau des départements, l'ordre de priorité des raisons diffèrent. En effet, la plupart des ménages vivant dans les départements du Borgou (52,3%), du Littoral (46,5%), et des Collines (42,3%) estiment en majorité qu'ils n'ont pas besoin de crédit.

**La prédominance de la FECECAM et des ONG dans la sollicitation des crédits à la population, et une participation**

**non moins négligeable des banques surtout dans le Littoral.**

La répartition des crédits sollicités entre les différentes institutions de financement met au premier plan la FECECAM, la Banque et les ONG comme principaux contributeurs au financement des activités de microfinance au Bénin avec respectivement 17,4%, 7,9% et 7,8% des crédits sollicités en 2011. On note une hausse des crédits sollicités au niveau de la FACECAM passant de 13,7% en 2010 à 17,4% en 2011 et une baisse de la contribution des ONG, passant de 12,5% en 2010 à 7,8% en 2011. La proportion de crédits sollicités au niveau des banques a connu une nette amélioration signe de leur participation plus active dans le financement des activités (de 4,6% en 2010 à 7,9% en 2011). Selon le milieu de résidence, on note que la FECECAM est plus présente dans le milieu rural avec 15,1% des crédits accordés suivi par les ONG (7,9%). Dans le milieu urbain, il s'agit de la FECECAM (20,3%) et des Banques (14,5%).

Une analyse par département montre la prédominance de certaines institutions de financement dans des départements. La FECECAM a été plus sollicitée que les autres institutions dans les départements de l'Alibori (47,7%), du Zou (21,6%), des



Collines (20,6%) et du Plateau (17,7%). Les Banques, quant à elles, interviennent plus dans le Littoral (19,5%) et les départements de l'Atacora (20,4%) et de la Donga (9,1%). Ce dernier résultat mérite

d'être approfondi. Les ONG interviennent plus dans l'Alibori (24,0%), dans le Couffo (15,1%) et le Zou (14,6%).

**Tableau 19: Proportion de crédits sollicités dans les IMF**

	Banque	Crédit agricole	FECECAM	Autre IMF	ONG	Fonds agricole
<b>Milieu de résidence</b>						
Cotonou	19,5	0,0	15,7	55,9	8,8	0,0
Autre urbain	12,2	0,7	22,3	56,7	7,3	0,7
Ensemble urbain	14,5	0,5	20,3	56,5	7,8	0,5
Rural	2,4	2,4	15,1	71,8	7,9	0,5
<b>Département</b>						
Alibori	2,0	0,0	47,7	26,3	24,0	0,0
Atacora	20,4	5,0	16,2	54,2	4,1	0,0
Atlantique	13,6	2,7	13,8	67,5	2,4	0,0
Borgou	4,1	0,0	13,1	78,2	4,6	0,0
Collines	2,5	11,5	20,6	64,6	0,0	0,8
Couffo	0,0	0,0	18,0	61,0	15,1	5,9
Donga	9,1	0,0	7,2	79,7	4,1	0,0
Littoral	19,5	0,0	15,7	55,9	8,8	0,0
Mono	3,0	0,0	16,0	69,5	11,6	0,0
Ouémé	12,5	0,0	15,7	58,5	13,3	0,0
Plateau	1,9	0,7	17,7	78,1	0,6	1,0
Zou	2,3	0,3	21,6	60,1	14,6	1,1
<b>Ensemble</b>	<b>7,9</b>	<b>1,6</b>	<b>17,4</b>	<b>64,8</b>	<b>7,8</b>	<b>0,5</b>

### **La majorité des emprunts obtenus a été utilisée pour faire des affaires (47,2%) et des achats (17,4%).**

Les crédits contractés par les individus ont servi principalement à développer des affaires (47,2%) ou à effectuer des achats (17,4%). Seulement 3,6% des crédits octroyés ont servi à l'achat d'intrants

agricoles et 9,2% à l'achat de terre agricole.

20,8% (respectivement 16,3%) des emprunts obtenus dans les départements de l'Alibori (respectivement de l'Atacora) ont été utilisés pour l'achat d'intrants agricoles.

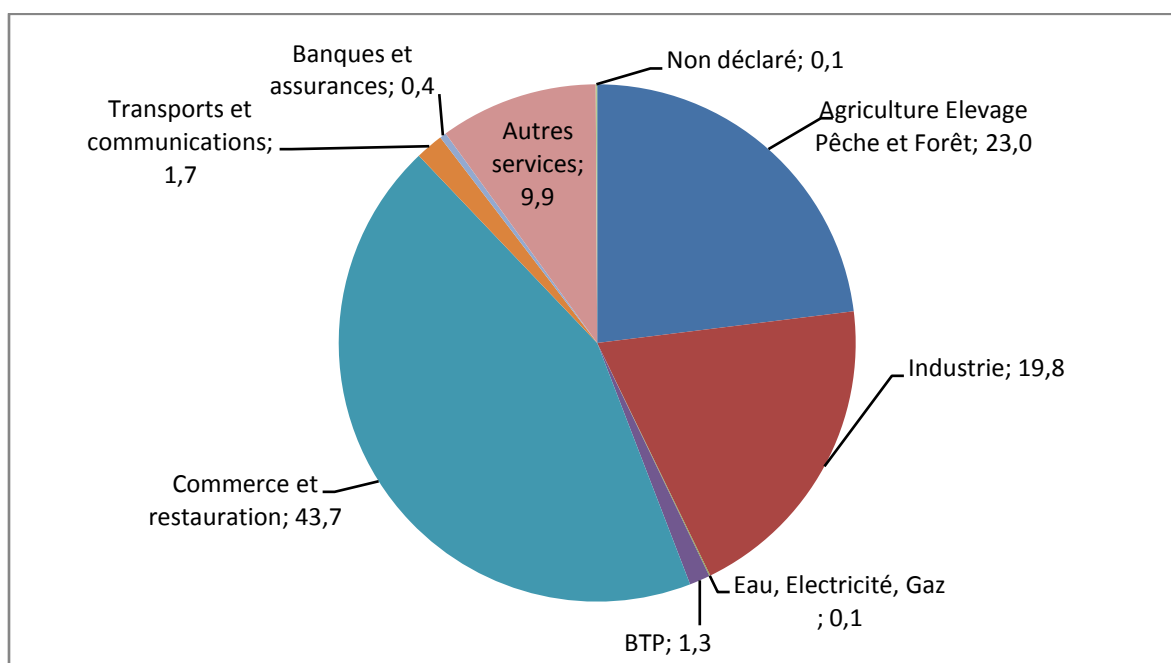
Parmi les 47,2% d'emprunts accordés et ayant servi à développer des affaires, 87,8% ont été consacrés au commerce, 2,6% à l'agriculture et 2,5% à l'artisanat.

**Une forte demande de crédit de la part des travailleurs du secteur informel, surtout dans les branches « commerce et restauration » et « agriculture, élevage et pêche ».**

La quasi-totalité des demandes de crédit (88,6%) adressés aux institutions de

microfinance a été sollicité par les travailleurs du secteur privé informel et 5,8% par les travailleurs du secteur public. La majorité des crédits sont accordés à des personnes exerçant dans la branche « commerce et restauration » (43,7%) et « l'agriculture, l'élevage et la pêche » (23,0%).

**Graphique 12: Pourcentage de crédits accordés selon la branche d'activité de l'individu**



L'analyse des demandes de crédit auprès des institutions formelles de microfinance montre que 80,9% des demandes de crédits adressées aux institutions de micro finance ont été accordées en 2011 contre 85,7% en 2010. Cette proportion est de 83,0% pour les femmes et de 75,1% pour les hommes. La proportion de demande de crédits accordée par les IMF est plus élevée que la moyenne nationale dans les départements

du Mono (95,1%), du Couffo (93,3%), Littoral (88,5%) et Zou (87,8%).

Les crédits accordés ont dans la majorité des cas, satisfait la population. En effet, 88,4% des crédits octroyés ont satisfait les besoins de la population contre 68,2% en 2010. Ce niveau de satisfaction est le fruit d'une amélioration dans la sélection des dossiers ce qui a entraîné une baisse en pourcentage au niveau des crédits octroyés.

89,4% des crédits accordés aux femmes ont pu combler leur attente contre 85,3% chez les hommes. Dans les départements de l'Atacora, seulement 57,7% des crédits

accordés ont pu satisfaire les attentes des populations.

**Tableau 20: Pourcentage de crédits accordés et satisfaction des besoins de la population selon les caractéristiques sociodémographiques**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage de crédits accordés par les IMF	Satisfaction avec le crédit accordé
<b>Sexe de l'individu</b>		
Homme	75,1	85,3
Femme	83,0	89,4
<b>Groupe d'âge</b>		
14-24 ans	60,0	91,5
25-64 ans	83,4	88,1
65 ans et plus	60,3	90,4
<b>Milieu de résidence</b>		
Cotonou	88,5	91,6
Autre urbain	82,6	88,4
Ensemble urbain	84,4	89,4
Rural	78,0	87,5
<b>Département</b>		
Alibori	81,4	94,5
Atacora	75,0	57,7
Atlantique	81,9	78,1
Borgou	83,6	92,6
Collines	67,6	95,0
Couffo	93,3	86,3
Donga	81,5	100,0
Littoral	88,5	91,6
Mono	95,1	75,9
Ouémé	78,9	86,7
Plateau	67,2	93,3
Zou	87,8	90,3
<b>Ensemble</b>	<b>80,9</b>	<b>88,4</b>

**Seulement 3,5% de la population disposent d'un compte d'épargne dans une institution de financement et 21,4% de la population ont une fois participé à une tontine au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête.**

Avoir un compte d'épargne est considéré comme réservé à une classe donnée. En effet, seulement 3,5% des personnes enquêtées déclare avoir un compte d'épargne dans une institution de micro finance. Selon le sexe, 5,2% des hommes déclarent avoir un compte d'épargne contre 2,0% pour les femmes. Au niveau

départemental, le Littoral présente la proportion la plus élevée de personnes disposant d'un compte au niveau d'une institution de financement (10,9% des personnes enquêtées disposent d'un compte d'épargne). Selon le niveau d'instruction, on constate que seulement 0,7% des individus n'ayant aucun niveau d'instruction disposent d'un compte d'épargne contre 9,3% pour ceux ayant le niveau secondaire et plus.

La tontine informelle est devenue depuis des années un moyen pour la population d'épargner afin de financer leur activité. Au cours des 12 derniers qui ont précédé l'enquête, 21,4% des personnes enquêtées ont participé au moins une fois à une tontine. On retient que cette pratique n'est

pas le seul fait des femmes car 23,2% des femmes enquêtées ont participé au moins une fois à une tontine contre 19,4% pour les hommes. Cette pratique est plus développée dans le milieu rural (23,2% des individus ont participé à une tontine) que dans le milieu urbain (19,2%). Contrairement à l'épargne dans les institutions formelles de financement, la participation à la tontine est beaucoup plus pratiquée par les personnes ayant un bas niveau d'instruction (24,2%) contre 13,7% pour les personnes ayant un niveau supérieur. La pratique de la tontine est plus développée dans les départements de l'Ouémé (35,8%), du Plateau (29,6%), de l'Atlantique (29,3%) et du Mono et du Zou (28,2%).

**Tableau 21: Pourcentage de la population ayant un compte d'épargne et ayant participé à une tontine selon les caractéristiques sociodémographiques**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage de la population	
	Ayant un compte d'épargne	Ayant participé à une tontine
<b>Sexe de l'individu</b>		
Homme	5,2	19,4
Femme	2,0	23,2
<b>Niveau d'instruction</b>		
Sans instruction	0,7	24,2
Primaire	2,8	24,6
Secondaire et plus	9,3	13,7
<b>Milieu de résidence</b>		
Cotonou	10,6	19,4
Autre urbain	4,7	19,1
Ensemble urbain	6,5	19,2
Rural	1,1	23,2
<b>Département</b>		
Alibori	0,6	2,7
Atacora	1,3	7,3
Atlantique	4,6	29,3
Borgou	2,2	7,8
Collines	1,9	16,4
Couffo	1,0	28,2
Donga	1,6	6,8
Littoral	10,6	19,4
Mono	1,5	28,3
Ouémé	3,4	35,8
Plateau	2,0	29,6
Zou	2,6	28,2
<b>Ensemble</b>	<b>3,5</b>	<b>21,4</b>

---

## Foncier

---

### **Le problème foncier encore d'actualité au Bénin : 60,6% des ménages possèdent au moins une parcelle ou des terres agricoles et seulement 3,0% de ces terrains disposent d'un titre foncier**

L'analyse du module foncier de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages montre que 60,6% des ménages au Bénin possède au moins une parcelle ou terres agricoles en 2011 contre 62,9% en 2010. Selon le milieu de résidence, il ressort que 75,0% des ménages ruraux possèdent au moins une parcelle ou terres agricoles contre 42,9% en milieu urbain. La proportion des parcelles ou terres possédant un titre foncier (véritable titre de propriété conformément aux dispositions de la loi 65-25 du 14 août 1965 portant régime de la propriété foncière) est passée de 2,1% en 2006 à 3,4% en 2010 puis à 3,0% en 2011. Par ailleurs, 6,6% des parcelles possèdent un permis d'habiter et 44,4% une convention de vente d'une mairie. A Cotonou 72,0% des individus qui possèdent une parcelle ont une convention de vente de la mairie et 7,5% un titre

foncier. Cette situation alarmante demeure une réalité tant au niveau de tous les départements qu'en zone urbaine comme rurale.

### **Seulement 32,9% des béninois ont entendu parler du titre foncier et estiment qu'il permet de sécuriser la parcelle.**

Au Bénin 32,9% de la population de 18 ans et plus perçoivent une plus grande sécurité foncière, c'est-à-dire ont entendu parler du titre foncier et estime qu'il permet de sécuriser la parcelle, en 2011 contre 31,2% en 2010 soit une légère augmentation de 1,7 point. Dans les zones de transformation du permis d'habiter en titre foncier (PH-TF) du MCA-Bénin, 45,5% de la population ont une plus grande perception de la sécurité foncière contre 21,0% dans les zones non PH-TF. Les habitants des départements du Littoral (63,3%), du Mono (45,1%), de l'Ouémé (38,0%) et de l'Atlantique (36,2%) perçoivent une plus grande sécurité foncière à travers le titre foncier. En revanche dans le département de l'Atacora (respectivement de la Donga), seulement 5,3% de la population

(respectivement 7,1%) perçoivent une plus grande sécurité foncière. Dans l'Alibori, le pourcentage de la population percevant une plus grande sécurité foncier à travers le titre foncier est de 3,8% en 2010 à 15,4% en 2011.

Les conflits domaniaux naissent souvent des droits que les individus ont sur la parcelle.

La proportion des parcelles ayant fait l'objet de conflits domaniaux au cours des douze derniers mois a augmenté par rapport à 2010 (1,3% en 2011 contre 1,1% en 2010) mais inférieur à 2006 (2%). Dans le Littoral, 4,4% des parcelles ont fait l'objet de conflits contre 3,5% en 2010 et 3,1% dans le Mono. L'analyse du mode d'acquisition de la parcelle montre que

23,7% des parcelles ont été acquis par achat en 2011 contre 16,8% en 2011 et 56,2% par héritage. Ce dernier mode d'acquisition est dominant au niveau de l'ensemble des départements à l'exception du littoral et de l'Ouémé où 86,5% (respectivement 43,8%) des parcelles ont été acquis par achat.

Les parcelles et terres détenues par les béninois sont généralement utilisées pour l'exploitation (63,9%) et pour l'habitation personnelle (20,0%). La majorité de ces parcelles sont accessibles (81,6%) et 80,0% des parcelles dans les zones du projet accès au foncier du MCA-Bénin.

84,2% des ménages ont investi sur leur parcelle. Cette proportion est de 74,2% dans les zones PFR (Plan Foncier Rural).

**Tableau 22: Investissement sur les parcelles et perception de la sécurité foncière**

	Pourcentage des ménages investissant sur les parcelles			Pourcentage de personnes percevant une plus grande sécurité foncière			Pourcentage de parcelles avec titre foncier
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
<b>Départements</b>							
Alibori	85,5	90,7	89,6	16,8	15,0	15,4	1,6
Atacora	88,0	93,8	91,6	10,6	1,8	5,3	0,6
Atlantique	70,4	87,8	83,0	48,4	25,8	36,2	5,4
Borgou	76,9	88,7	83,4	42,2	14,5	29,5	6,4
Collines	82,3	94,7	92,2	26,6	16,5	19,1	2,1
Couffo	87,4	94,2	92,7	39,7	24,9	28,6	0,7
Donga	86,5	93,7	91,7	12,2	4,8	7,1	12,9
Littoral	52,2	.	52,2	63,3	.	63,3	7,5
Mono	77,1	87,2	85,4	53,1	42,2	45,1	1,4
Ouémé	40,7	85,9	73,2	45,7	30,7	38,0	0,8
Plateau	67,1	88,7	84,3	32,4	26,6	28,4	0,4
Zou	73,9	84,0	81,9	42,1	23,0	28,6	1,1
<b>PFR</b>							
Non	67,1	89,0	78,9	48,7	17,3	37,3	4,7
Oui	81,0	90,6	88,8	35,0	24,1	26,5	1,2
<b>PH-TF</b>							
Non	83,7	90,3	89,1	25,2	19,8	21,0	1,1
Oui	63,3	88,6	74,2	52,4	26,3	45,5	5,2
<b>Bénin</b>	71,6	90,0	84,2	46,0	21,4	32,9	3,0

### **Une population globalement satisfaite du fonctionnement de l'administration.**

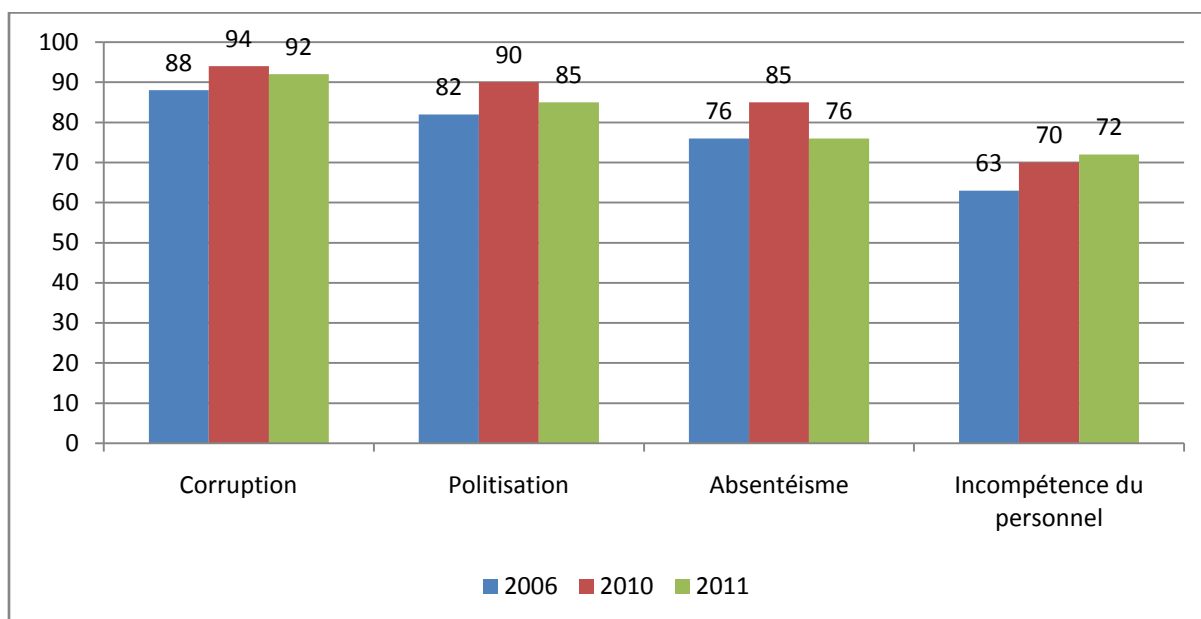
Les béninois portent un jugement globalement favorable sur le fonctionnement de l'administration publique. En effet, ils sont 71,8% en 2011 à la percevoir comme une administration qui fonctionne de manière satisfaisante contre 57,7% en 2010. Le milieu de résidence influence la perception de la population sur le fonctionnement de l'administration publique. En effet, 66,6% des béninois qui vivent en milieu urbain estiment que l'administration publique fonctionne de manière satisfaisante contre 76,2% en milieu rural. Les béninois vivant dans les départements de l'Ouémé (56,8%) et du Littoral (60,2%) porte un jugement globalement défavorable sur le fonctionnement de l'administration publique.

### **Mais de sérieux dysfonctionnements persistent tels que la corruption et la politisation dans le rouage de l'administration.**

L'appréciation par les béninois enquêtés des différents maux qui minent l'administration publique met au premier plan le problème de corruption suivi de la politisation à outrance de l'administration publique. En 2011, 91,6% des béninois estiment que la corruption au sommet de l'Etat constitue un problème qui mine l'administration publique [contre 93,6% en 2010] suivi de la politisation de l'administration publique à 84,5% [contre 89,7% en 2010]. Ils sont environ 76,2% des béninois à dénoncer l'absentéisme au sein de l'administration et près de 72% à se plaindre de l'incompétence du personnel de l'administration. Le dysfonctionnement au niveau de l'administration publique s'est accentué car en 2006, 88% de la population estiment que l'administration souffre de corruption mais en recule par rapport à 2010.



**Graphique 13 : Perception de la population sur les dysfonctionnements de l'administration (%)**



Selon le niveau d'instruction, on remarque que 94,8% des béninois ayant le niveau d'instruction supérieur estiment que la corruption constitue un problème de l'administration contre 90,3% des béninois non instruits. En plus, 4,3% des béninois ayant été en contact avec l'administration disent avoir été victime de la corruption des fonctionnaires aux cours de l'année 2011 contre 5,7% en 2009. C'est dans les départements du Littoral (6,8%), de l'Ouémé (6,7%) et du Plateau (6,4%) que la proportion de la population victime de corruption est élevée. De plus, près 5 béninois sur 10 estiment que la corruption est en hausse au cours de l'année 2011 contre environ 2 béninois sur 10 qui pensent qu'elle est en baisse. Selon le milieu de résidence, environ 25% des béninois vivant en milieu rural pensent que

la corruption au sommet de l'Etat a baissé au cours de l'année 2011 contre 21% en milieu urbain. De façon globale, les béninois vivant dans les départements du Mono (60,5%) et de l'Ouémé (59,2%) estiment que la corruption est en hausse.

Enfin, en plus de la corruption, l'absentéisme constitue un autre fléau qui affecte les performances de l'administration publique. Bien qu'en baisse par rapport à 2010, 13,4% des béninois qui ont effectué des démarches administratives n'ont pas trouvé les fonctionnaires à leur poste au moment où ils avaient besoin d'eux.

L'appréciation des services publics s'est améliorée de façon significative entre 2009 et 2011. En effet, 10,3% (respectivement 9,1%) des béninois estiment que les services publics de l'éducation

(respectivement de la santé) se sont dégradés 2011 contre 27,5% (respectivement 23,4%) en 2009. Dans le Mono, 20,0% (respectivement 20,3%) de

la population estiment que les services de santé (respectivement d'éducation) se sont dégradés en 2011.

**Tableau 23: Perception sur le fonctionnement et les différents maux de l'administration**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage de la population qui estime que				
	l'Administration fonctionne bien	l'absentéisme est un problème de l'administration	la corruption est un problème de l'administration	la politisation est un problème de l'administration	l'incompétence est un problème de l'administration
<b>Sexe</b>					
Homme	70,4	76,6	92,1	85,3	72,0
Femme	73,0	75,7	91,2	83,9	71,8
<b>Tranche d'âge</b>					
Moins de 30 ans	71,1	76,4	91,6	84,8	72,1
30-59	71,8	75,9	91,3	84,4	71,5
60 et plus	73,9	76,5	92,6	84,4	73,0
<b>Milieu de résidence</b>					
Cotonou	60,2	81,2	93,9	88,2	75,0
Autre urbain	69,5	75,4	91,6	84,1	70,7
Ensemble urbain	66,6	77,2	92,3	85,4	72,1
Rural	76,2	75,3	91,0	83,9	71,7
<b>Niveau d'instruction</b>					
Aucun	76,2	74,8	90,3	82,8	71,1
Primaire	67,7	78,2	93,3	86,2	73,3
Secondaire	65,3	77,4	93,1	87,1	72,2
Supérieur	59,8	80,2	94,8	89,5	75,0
<b>Département</b>					
Alibori	76,4	63,5	85,3	75,9	59,1
Atacora	77,7	75,4	90,6	80,0	68,7
Atlantique	69,7	72,1	90,2	85,0	68,4
Borgou	80,1	66,9	87,6	78,9	64,1
Collines	78,7	77,1	95,9	86,8	74,6
Couffo	85,5	71,9	90,1	82,0	74,8
Donga	66,5	83,4	96,4	90,4	77,2
Littoral	60,2	81,2	93,9	88,2	75,0
Mono	75,9	76,3	92,0	85,2	74,7
Ouémé	56,8	84,4	95,9	89,6	80,0
Plateau	71,0	78,5	86,5	82,3	78,8
Zou	84,0	76,5	90,9	84,3	65,9
<b>Ensemble</b>	71,8	76,2	91,6	84,5	71,9

## **La compétence et la volonté des gouvernants sont reconnus dans la conduite des réformes entreprises et, les orientations stratégiques et politiques actuelles sont claires pour la majorité des citoyens...**

Par rapport aux réformes en cours dans le pays, 77,6% des béninois estiment que les autorités et gouvernants sont compétents contre 75,1% en 2010 tandis que 68,4% déclarent que les autorités et gouvernants actuels ont une réelle volonté d'entreprendre les réformes et que 68,1% ont estimé que les institutions sont adaptées au contexte du pays.

En 2011 54,8% des administrés estiment que les orientations stratégiques de la politique actuelle sont claires et crédibles [contre 45,3% en 2010] et qu'elles tiennent compte des aspirations de la population (55,5% en 2011 contre 41,6% en 2010). Dans le département du Borgou, 74,1% des administrés déclarent que les politiques actuelles sont claires et crédibles alors que seulement 38,7% des administrés du département de l'Ouémé partagent cette opinion.

**qui estime que le « maintien de l'ordre dans le pays » devrait constituer la grande priorité de**

## **développement au cours de 10 prochaines années...**

Selon les aspirations de la population béninoise, « maintenir l'ordre dans le pays » (42,7%) et « combattre la hausse des prix » (27,0%) constituent les grandes priorités de développement pour les dix années à venir. Ces opinions représentent les valeurs matérialistes propres aux sociétés en voie de modernisation et d'industrialisation. En revanche, seulement 3,6% de la population estiment que « garantir la liberté d'expression » constitue une priorité de développement pour les dix prochaines années. Quel que soit le sexe, les aspirations de la population sont les mêmes. Mais, il faut noter que 28,6% des femmes estiment que « combattre la hausse des prix » constitue une priorité de développement contre 25,1% des hommes. A contrario, 27,5% des hommes estiment que « augmenter la participation des citoyens aux décisions du Gouvernement » constitue une priorité contre 25,9% des femmes.

## **... et est favorable à la démocratie et à l'application de ses principes comme mode de gouvernance**

Les béninois de façon générale sont favorables à la démocratie et à

l'application de ses principes dans le pays, même s'ils sont un peu réticents quand au respect de ces principes dans le pays. En effet, 95,5% des béninois en 2011 sont favorables à la démocratie comme mode de gouvernance et dans la grande majorité, quel que soit le département, contre 90% en 2010. Par ailleurs, 78,3% des béninois estiment que la démocratie fonctionne bien dans le pays. Quant aux principes de la démocratie, ils sont nombreux à penser qu'ils sont fondamentaux (93,9% pour le principe de la liberté d'expression et 95,5% pour le principe de la liberté politique-choix de son parti-) mais aussi à estimer que ces principes ne sont pas respectés dans le pays (80,9% pour le non respect du principe de la liberté d'expression et 83,4% pour le non respect du principe de la liberté politique).

Concernant la politique de décentralisation, la majorité des béninois (85,5%) sont

favorables et dans la grande majorité, quel que soit le département. Ils estiment à 88,0% que la politique de décentralisation permettra une meilleure prise en compte de la demande des citoyens. La classe politique béninoise n'a pas une image reluisante auprès de la population. En effet, près de 3 béninois sur 4 (73,6%) estiment que la classe politique ne reflète pas les préoccupations de la population et donc qu'elle ne pense qu'à leurs intérêts personnels. Cette opinion est plus marquée dans les départements de l'Ouémé (86,7%) et du Littoral (84,2%).

Enfin, les principales raisons du sous-développement restent la mauvaise gestion des dirigeants du pays et le mauvais comportement des populations avec respectivement 90,2% et 81,2% d'avis favorables.

**Tableau 24: Perception sur la démocratie et ses principes fondamentaux**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage de la population					Favorable pour la décentralisation	Estimant que la classe politique reflète les préoccupations de la population
	Favorable à la démocratie	Estimant que la liberté d'expression est		Estimant que la liberté politique est			
		fondamentale	respectée	fondamentale	respectée		
<b>Sexe</b>							
Homme	96,1	94,5	80,1	95,7	82,7	85,9	27,4
Femme	95,0	93,5	81,6	95,3	84,0	85,2	25,5
<b>Tranche d'âge</b>							
Moins de 30 ans	95,7	93,7	80,4	95,5	83,1	85,1	25,2
30-59	95,5	94,0	80,9	95,4	83,4	85,6	27,0
60 et plus	94,8	94,5	82,4	95,8	84,5	86,8	27,3
<b>Milieu de résidence</b>							
Cotonou	95,2	97,6	80,0	98,1	82,8	81,2	15,8
Autre urbain	95,3	93,4	78,0	95,2	81,1	86,6	24,7
Ensemble urbain	95,3	94,7	78,7	96,1	81,6	84,9	22,0
Rural	95,7	93,3	82,8	95,0	84,9	86,0	30,0
<b>Niveau d'instruction</b>							
Aucun	95,2	93,0	82,3	94,7	84,4	85,6	29,4
Primaire	95,4	95,4	81,0	96,4	83,3	85,4	23,4
Secondaire	96,0	95,0	78,4	96,5	81,6	85,1	21,9
Supérieur	97,2	96,1	73,2	96,8	79,2	86,7	19,1
<b>Département</b>							
Alibori	94,4	85,1	73,9	88,8	78,6	77,5	40,9
Atacora	94,5	93,9	79,6	95,2	80,4	86,3	28,5
Atlantique	98,9	94,1	84,5	96,7	85,3	90,6	21,7
Borgou	97,0	95,5	86,2	95,8	89,5	91,3	43,2
Collines	96,3	92,2	84,4	93,7	87,3	81,9	31,9
Couffo	95,4	88,1	75,0	89,5	78,7	84,6	28,8
Donga	96,8	90,7	78,3	93,2	73,9	85,3	25,7
Littoral	95,2	97,6	80,0	98,1	82,8	81,2	15,8
Mono	93,4	89,6	69,0	91,0	72,9	83,0	36,4
Ouémé	92,4	96,1	77,1	97,8	80,5	81,7	13,3
Plateau	97,7	97,7	88,1	98,3	90,7	93,0	34,7
Zou	94,1	96,0	87,9	97,9	92,2	89,4	23,8
<b>Ensemble</b>	95,5	93,9	80,9	95,5	83,4	85,5	26,4

## Conclusion

L'enquête EMICoV 2011 a permis de collecter des données sur les caractéristiques des ménages, la consommation des ménages, l'activité et les conditions de travail, la possession de terres et la connaissance du titre foncier, l'accès au crédit et l'épargne, la gouvernance et la démocratie.

### ⇒ **Caractéristiques des ménages**

Les données de l'enquête EMICoV 2011 révèlent que 58% de la population vivent en milieu rural et 48,5% de la population du pays est âgée de moins de 15 ans. Cette population est constituée à 49,3% d'hommes. Trois ménages sur quatre ont à leur tête un homme avec une taille moyenne de 5,1 personnes. On note que 42,2% de la population n'ont aucun niveau d'instruction, et seulement 2,5% ont atteint le niveau supérieur.

### ⇒ **Pauvreté**

Le seuil de pauvreté monétaire annuel est estimé à 120 839 FCFA en 2011 contre 120 467<sup>1</sup> FCFA en 2009 et connaît ainsi sur la période une hausse de 0,3%. On note sur le plan national que 36,2% de la population béninoise vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire. En milieu urbain, cette proportion est de 31,4% contre 39,7% en milieu rural.

Au Bénin, 30,2% de la population béninoise est pauvre en termes de condition d'existence contre 30,8% en 2007. La pauvreté en termes de conditions de vie touche plus le milieu rural (32,9%) que le milieu urbain (26,4%).

### ⇒ **Emploi et chômage**

En 2011, 72,0% de la population active âgée de 15 ans et plus sont occupés contre 75,5% en 2007. Le taux d'activité est plus élevé au niveau des hommes que des femmes et au-delà de 60 ans, les hommes sont potentiellement plus actifs que les femmes. En milieu rural, 75,5% des personnes âgées de 15 ans et plus sont actives contre 67,8% en milieu urbain. L'analyse selon le secteur d'activité montre que le secteur informel mobilise 89,5% des actifs occupés. Notons qu'en 2006, le secteur informel mobilisait 95,3% des actifs occupés.

Le taux de chômage est passé de 2,1% en 2006 à 2,6% en 2011. Malgré cette hausse, le taux de chômage à Cotonou est demeuré en dessous du niveau de 2006. Parmi les sans emplois,

---

<sup>1</sup> Seuil recalculé

78,7% sont à la recherche de leur premier emploi et 71,9% d'entre eux utilisent les relations personnel pour rechercher un emploi.

#### ⇒ **Consommation des ménages**

La consommation annuelle moyenne par tête a légèrement augmenté entre 2009 et 2011, passant de 220 444 FCFA à 227 064 FCFA. La consommation par tête est plus élevée au sein des ménages dirigés par des femmes.

L'analyse de la structure de consommation met en exergue une prédominance des dépenses d'alimentation et boissons non alcoolisées qui comptent pour 38,3% dans la consommation totale des ménages. Le maïs en grains crus est l'aliment le plus consommé au Bénin avec 12,9% des dépenses alimentaires.

#### ⇒ **Sécurité alimentaire**

En 2011, 22,5% des ménages sont en insécurité alimentaires et 23% à risque d'insécurité alimentaire. La prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée dans les ménages dirigés par des femmes. Les départements les plus touchés par l'insécurité alimentaire sont l'Atacora, le Borgou, le Zou et la Donga.

34,8% des ménages déclarent n'avoir subi aucun choc au cours des 12 derniers mois. Un peu moins d'un ménage sur trois a été touché par des chocs économiques (augmentation des prix, chômage, réduction du revenu, etc.). Les chocs économiques ont touché majoritairement les ménages dirigés par des femmes et les ménages vivant en milieu urbain. Dans 87,5% des ménages, le choc subi a diminué la capacité du ménage à produire ou à acheter des vivres.

#### ⇒ **Microfinance**

7,5% des ménages ont bénéficié au moins une fois de prêt d'une institution de financement. Dans le département des Collines, 13,6% des ménages ont bénéficié au moins une fois d'un prêt auprès d'une institution de financement. La complexité des démarches pour l'obtention du crédit et les garanties exigés sont les principales raisons qui freinent l'élan des populations à demander un crédit.

Les emprunts ont été obtenus pour faire des affaires (47,2%) et des achats (17,4%). 88,6% des crédits adressés aux institutions de microfinance ont été sollicités par les travailleurs du secteur informel et 5,8% par les travailleurs du secteur public. 43,7% des crédits ont été accordés à des personnes exerçant dans la branche « commerce et restauration ».

Les résultats de l'enquête montrent que l'épargne informelle est plus développée que l'épargne formelle car au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête 21,4% de la population ont participé une fois à une tontine et seulement 3,5% détiennent un compte d'épargne.

#### ⇒ **Foncier**

Les résultats de l'enquête révèlent que 60,6% des ménages possèdent au moins une parcelle ou terres agricoles contre 62,9% en 2010. Seulement 3,0% de ces terrains dispose d'un titre foncier. En matière de sécurisation foncière, 39,9% des béninois ont entendu parler du titre foncier et estiment qu'il permet de sécuriser la parcelle.

#### ⇒ **Gouvernance et démocratie**

Concernant le fonctionnement de l'administration, il ressort que 71,8% des béninois estiment qu'elle fonctionne bien mais déclarent que de nombreux dysfonctionnements minent l'administration. En effet, 92% des béninois pensent que la corruption est au sommet de l'Etat et 85% estiment qu'elle est politisée.

Au niveau des services de santé, 9,1% des béninois estiment qu'ils se sont dégradés depuis l'année dernière.

Enfin, 95,5% des béninois sont favorables à la démocratie et à l'application de ses principes comme mode de gouvernance.



## Annexes

**Tableau 1: Incidence de pauvreté monétaire des communes entre 2009 et 2011**

<b>Communes</b>	Incidence de la pauvreté monétaire P0 (%) en 2009	Incidence de la pauvreté monétaire P0 (%) en 2011	Cadran de positionnement
Abomey	27,99	29,47	2
Abomey-Calavi	18,00	18,36	2
Adja-Ouere	24,12	31,64	2
Adjarra	29,32	34,81	2
Adjohoun	20,60	20,18	1
Agbangnizoun	41,96	42,95	4
Aguegues	32,66	32,20	1
Akpro-Misserete	30,46	34,26	2
Allada	46,84	46,88	4
Aplahoue	60,97	49,77	5
Athieme	53,39	50,43	5
Avrankou	20,54	24,25	2
Banikoara	26,98	27,55	2
Bante	46,95	44,88	5
Bassila	30,42	32,14	2
Bembereke	27,92	28,26	2
Bohicon	37,81	40,10	4
Bonou	33,10	39,86	3
Bopa	44,58	43,52	5
Boukoumbe	41,10	47,48	4
Cobly	28,42	34,81	2
Come	42,18	45,18	4
Copargo	48,15	45,54	5
Cotonou	23,92	25,88	2
Cove	45,49	54,78	4
Dangbo	35,34	32,50	6
Dassa-Zoume	41,25	44,98	4
Djakotomey	55,17	55,18	4
Djidja	36,52	38,23	4
Djougou	30,02	39,83	3
Dogbo	34,89	49,83	3
Glazoue	51,29	54,80	4
Gogounou	31,78	33,65	2
Grand-Popo	48,12	47,67	5
Houeyogbe	49,60	41,19	5
Ifangni	25,95	33,36	2
Kalale	23,15	37,85	3
Kandi	29,66	31,79	2
Karimama	53,85	53,74	5
Kérou	29,82	35,82	2
Ketou	33,93	33,00	1
Klouékanme	35,37	38,39	4
Kouandé	44,71	50,88	4
Kpomasse	34,51	32,50	1
Lalo	50,12	39,57	5
Lokossa	42,19	38,05	5
Malanville	39,27	42,46	4
Matéri	34,52	31,26	1
Natitingou	37,98	40,06	4
N'dali	39,33	33,02	6
Nikki	38,65	43,87	4
Ouake	20,11	20,24	2
Ouesse	46,40	50,48	4
Ouidah	48,41	54,03	4

<b>Communes</b>	Incidence de la pauvreté monétaire P0 (%) en 2009	Incidence de la pauvreté monétaire P0 (%) en 2011	Cadran de positionnement
Ouinhi	46,60	43,98	5
Parakou	22,46	22,53	2
Péhunco	22,74	47,13	3
Perere	25,78	28,08	2
Pobe	46,52	44,67	5
Porto-Novo	19,14	19,06	1
Sakete	34,95	35,69	2
Savalou	46,14	45,55	5
Save	24,50	30,18	2
Ségbana	46,96	48,04	4
Seme-Kpodji	18,15	19,30	2
Sinende	26,31	28,93	2
So-Ava	53,18	60,98	4
Tanguiéta	36,20	33,94	6
Tchaourou	31,20	34,11	2
Toffo	53,23	56,96	4
Torri-Bossito	47,46	51,60	4
Toucountouna	50,41	38,67	5
Toviklin	43,47	44,17	4
Zagnanado	49,38	48,50	5
Za-Kpota	46,55	46,16	5
Ze	56,34	61,19	4
Zogbodomey	45,74	40,55	5